

RENAULT





elf



RENAULT a choisi ELF

Moteurs
tous types

ELF EXCELLIUM LDX 5W-40

Performances optimales, protection maximale dans les conditions les plus sévères

Tous types de conduite

ACEA A3 / B3 / B4

ELF EVOLUTION SXR 5W-40

Performances optimales

Tous types de conduite

ACEA A3 / B3 / B4

Moteurs essence
tous types

ELF EVOLUTION SXR 5W-30

Economie de carburant, protection moteur et respect de l'environnement

Tous types de conduite

ACEA A5 / B5

Moteurs
tous types

ELF COMPETITION ST 10W-40

ELF TURBO DIESEL 10W-40

Autres lubrifiants homologués RENAULT, pour usage normal

ACEA A3 / B3 / B4

ACEA B3 / B4

Boîte mécanique
Boîte automatique

TRANSELF TRJ 75W-80

RENAULTMATIC D3 Syn

API GL5
DEXRON III

RENAULT recommande les lubrifiants ELF homologués.
Pour vos appoints et vidanges, nous vous recommandons de choisir les huiles d'origine.
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site www.lubrifiants.elf.com



Bienvenue à bord de votre nouvelle **RENAULT**

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre RENAULT et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont elle est dotée ;
- d'obtenir la permanence d'un fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien ;
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existants pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Bonne route au volant de votre RENAULT.



Coup d'œil rapide

	- Pressions de gonflage des pneumatiques	0.04
	- Réglages des sièges et du poste de conduite	1.10 ➡ 1.12
	- Dispositifs de retenue pour enfants	1.23 ➡ 1.31
	- Témoins lumineux	1.36 ➡ 1.49
	- Signalisation sonore et lumineuse	1.51 ➡ 1.54
	- Dégivrage/Désembuage	1.56
	- Rodage, conduite	2.02 ➡ 2.14
	- Chauffage/Air conditionné	3.04 ➡ 3.14
	- Ouverture du capot	4.02
	- Niveaux (huile moteur, lave-vitre...)	4.03 ➡ 4.09
	- Roue de secours	5.02 ➡ 5.05
	- Conseils pratiques (changement des lampes, fusibles, dépannages, anomalies de fonctionnement)	5.02 ➡ 5.35

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre voiture

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES À FROID (en bar)

Versions	1.2 16V	1.4 8V		1.4 16V	1.6 16V	1.5 dCi
Dimensions des pneumatiques	175/65R14 175/70R13	175/65R14	175/70R13	175/65R14 185/60R14	185/60R14	175/55R14 175/65R14 185/60R14
Utilisation normale - Avant - Arrière	1,9 1,8	1,9 1,8	2,2 2,0	2,2 2,0	2,2 2,0	2,2 2,0
Pleine charge ⁽¹⁾ - Avant - Arrière	2,0 2,0	2,0 2,0	2,3 2,1	2,3 2,1	2,3 2,1	2,3 2,1
Roue de secours	2,0	2,0	2,3	2,3	2,3	2,3
Dimension des jantes	5,5 J 14 5,5 B 13	5,5 J 14	5,5 B 13	5,5 J 14	5,5 J 14	5,5 J 14

Pressions de gonflage des pneumatiques à froid (en bar) (suite)

Sécurité pneumatiques et monte de chaînes

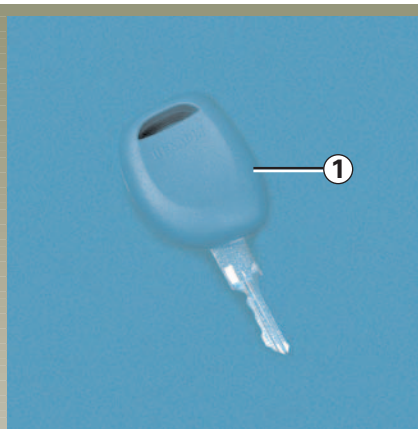
Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

- (1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque** :
la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.
Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » du chapitre 6.

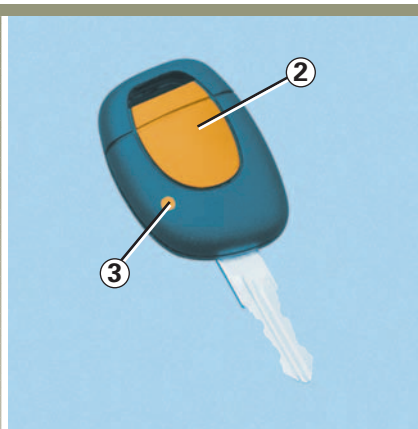
Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre voiture

Clés	1.02 - 1.03
Portes	1.04 - 1.05
Condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.06
Système antidémarrage	1.07
Appui-tête - Sièges	1.08 ➡ 1.10
Ceintures de sécurité	1.11 - 1.12
Dispositifs de retenue complémentaires	1.13 ➡ 1.18
à la ceinture avant	1.13 ➡ 1.16 - 1.18
dispositif de protection latérale	1.17
Ceintures de sécurité arrière	1.19 ➡ 1.21
Pour la sécurité des enfants	1.22 ➡ 1.31
Rétroviseurs	1.32 - 1.33
Réglage du volant	1.33
Poste de conduite	1.34 - 1.35
Appareils de contrôle	1.36 ➡ 1.49
Heure / Température extérieure	1.50
Éclairage et signalisation extérieures	1.51 - 1.52
Réglage des projecteurs	1.53
Avertisseurs sonores et lumineux	1.54
Essuie-vitres	1.55
Dégivrage / Désembuage	1.56
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.57 - 1.58

CLÉS / TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE



1 Clé codée de contacteur-démarrateur, des portes, du coffre à bagages et du bouchon à carburant.



2 Télécommande de verrouillage, clé codée de contacteur-démarrateur, des portes et du bouchon de remplissage carburant.

En cas de perte ou si vous désirez un autre jeu de clés ou télécommande, adressez-vous exclusivement à votre Représentant RENAULT.

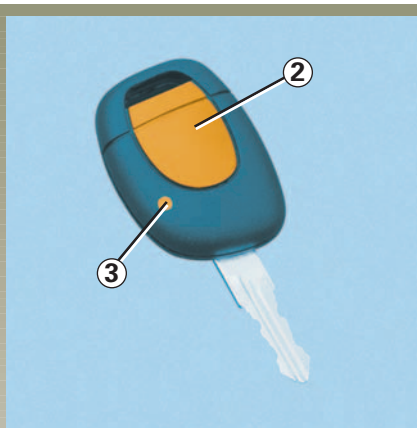
- En cas de remplacement d'une télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule chez votre Représentant RENAULT car il faut le véhicule avec la télécommande pour initialiser l'ensemble.
- Impossibilité d'utiliser plus de deux télécommandes pour un véhicule.
- Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, la durée de vie est d'environ deux ans.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE (suite)



Le verrouillage ou le déverrouillage des portes est assuré par la télécommande 2.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer lorsque le témoin de pile **3** ne s'allume plus (reportez-vous au paragraphe « télécommande de verrouillage : piles »).

Verrouillage/déverrouillage des portes

Pressez la télécommande pendant environ une seconde (le témoin **3** s'allume) pour ordonner le verrouillage ou le déverrouillage.

- Le **verrouillage** est visualisé par **deux** clignotements des feux de détresse.

Nota : lorsqu'un ouvrant (porte ou coffre) est mal fermé ou resté ouvert il n'y a pas de clignotement des feux de détresse.

- Le **déverrouillage** est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse.

Champ d'action de la télécommande

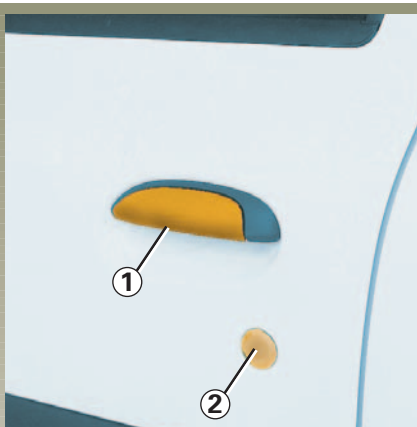
Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande provoquant un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes !

Nota : pour certains véhicules, si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes (environ) suivant le déverrouillage par la télécommande, les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande) le fonctionnement peut être perturbé.

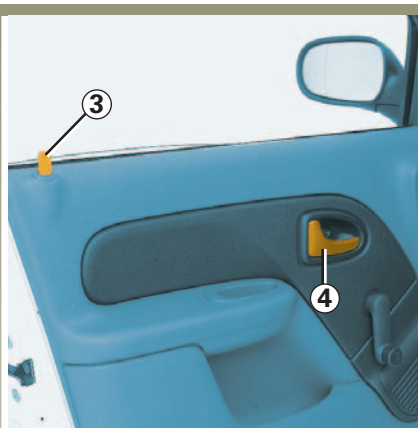
OUVERTURE DES PORTES



Ouverture manuelle de l'extérieur

Avant : déverrouillez avec la clé une des serrures **2** des portes avant. Placez la main sous la poignée **1** et tirez vers vous.

Arrière : soulevez de l'intérieur le bouton de déverrouillage **3** et manœuvrez la poignée de la porte.

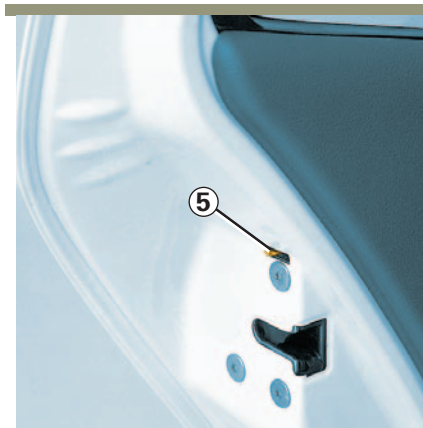


Ouverture manuelle de l'intérieur

Manœuvrez la poignée **4**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

A l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).



Sécurité « enfants »

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier **5** de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

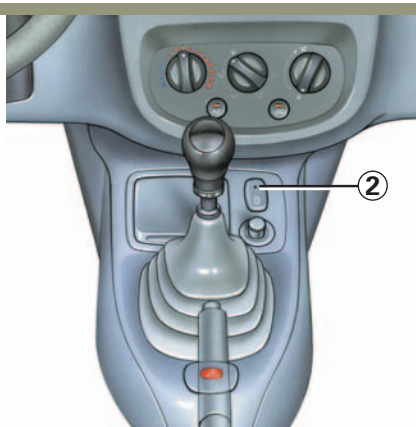
VERROUILLAGE DES PORTES



Commande manuelle

Avant : de l'extérieur utilisez la clé, ou de l'intérieur enfoncez le bouton **1** porte fermée.

Arrière : enfoncez le bouton **1** de chaque porte.



Commande électrique



Elle permet la condamnation simultanée des serrures des quatre portes et du coffre à bagages.

Verrouillez en appuyant sur le point rouge du contacteur **2**.

Sur les portes avant, le verrouillage ne peut pas être effectué porte ouverte.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

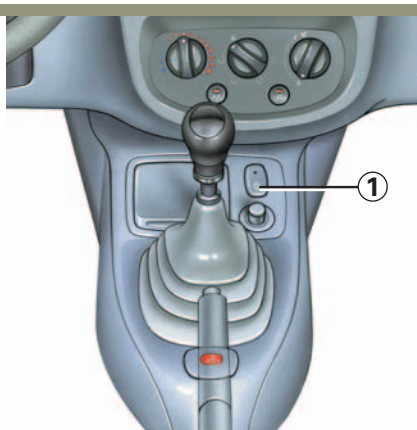
Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes **1** côté condamnation (point rouge) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.

Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes **1** côté décondamnation (opposé au point rouge) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

La décondamnation se fait :

- par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture d'une porte arrière, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 7 km/h ;

- par appui sur le bouton de décondamnation des portes **1**.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Assurez-vous également que la condamnation n'ait pas été désactivée par erreur. Si c'est le cas, réactivez-la comme décrit plus haut.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée contacteur-démarreur du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après avoir retiré la clé du contacteur-démarreur.

Si le code de la clé contacteur-démarreur n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin **1** clignote indéfiniment, le véhicule ne peut pas démarrer.



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages, etc.) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié RENAULT.



Témoin

Témoin de fonctionnement du système

À la mise sous contact, le témoin **1** s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint. Le véhicule a reconnu le code. Vous pouvez démarrer le moteur.

Témoin de protection du véhicule

Quelques secondes après la coupure de contact le témoin **1** clignote en permanence.

Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir retiré la clé du contacteur-démarreur.

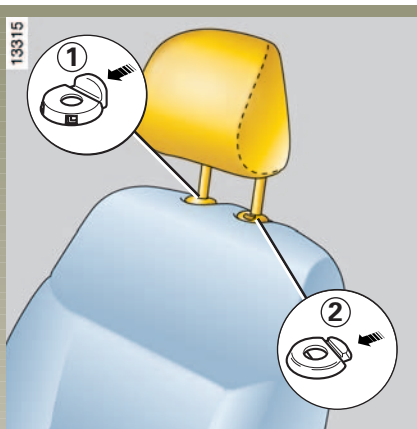
Témoin d'anomalie de fonctionnement

Après la mise sous contact, si le témoin **1** continue à clignoter ou reste allumé fixe cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

Dans tous les cas, faites appel **impérativement** à un représentant RENAULT qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

En cas de défaillance de la clé codée du contacteur-démarreur, utilisez la seconde clé (livrée avec le véhicule).

APPUI-TÊTE AVANT



Pour régler la hauteur

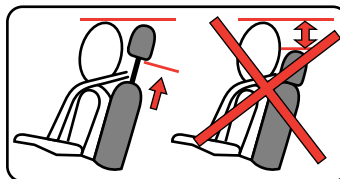
Appuyez sur la languette **1** et faites coulisser l'appui-tête simultanément.

Pour l'enlever

Appuyez sur les languettes **1** et **2** des guides d'appui-tête.

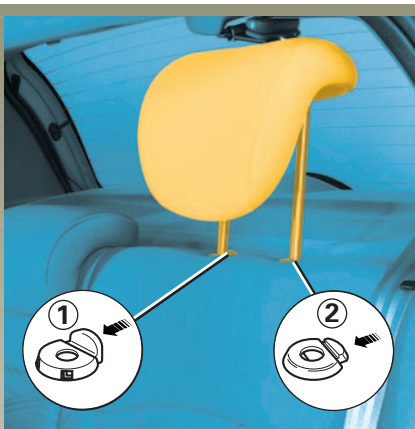
Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

APPUI-TÊTE ARRIÈRE



Pour régler la hauteur

Faites-le simplement coulisser.

Pour l'enlever

Appuyez sur les languettes **1** et **2** des guides d'appui-tête.

Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.



Réglages appui-tête arrière central

Pour régler la hauteur

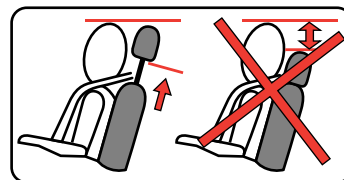
Faites-le simplement coulisser.

Pour l'enlever

Appuyez sur les languettes **1** et **2** des guides d'appui-tête.

Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.



Position de rangement

La position de l'appui-tête complètement abaissé est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis en place arrière.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

SIÈGES AVANT



Pour avancer ou reculer

Levez la barre **1** ou le levier **3** pour déverrouiller.

À la position choisie, relâchez le levier ou la barre et assurez-vous du bon verrouillage.



Pour soulever ou abaisser l'assise du siège conducteur

Manœuvrez le levier **2**.

Pour incliner le dossier

Manœuvrez la molette **4** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer procédez :

- d'abord au réglage de votre position de conduite,
- puis, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.



Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...).

C'est essentiel pour le positionnement correct du dos.

- **Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.**

Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.

- **Réglez la position de votre appui-tête.**

Pour un maximum de sécurité la hauteur du sommet de l'appui-tête doit être au niveau de celui de la tête.

- **Réglez la hauteur d'assise.**

Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.

- **Réglez la position du volant.**



Ajustement des ceintures de sécurité

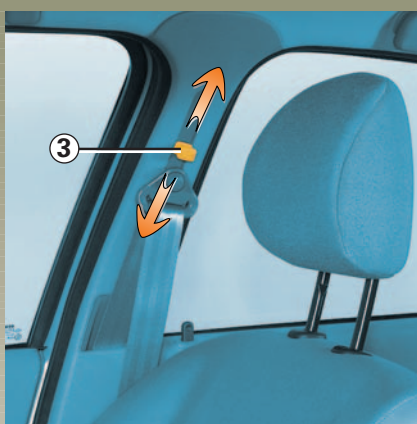
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle baudrier **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.

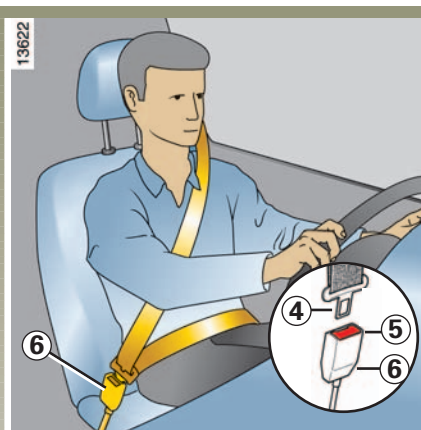
CEINTURES DE SÉCURITÉ AVANT



Réglage en hauteur de la ceinture baudrier places avant

Basculez le bouton 3 pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle baudrier 1 passe comme indiqué précédemment.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne 4 dans le boîtier 6 (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne 4). S'il se produit un blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Verrouillage (suite)

Si votre ceinture est complètement bloquée :

- tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm ;
- laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule ;
- déroulez à nouveau ;
- si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.



Témoin d'oubli de bouclage de la ceinture conducteur

Il s'allume fixe puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes, ensuite le témoin passe de nouveau en allumage fixe.

Déverrouillage

Pressez le bouton 5 du boîtier 6, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT

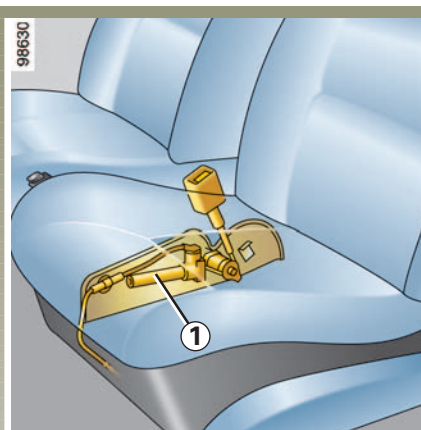
Ils sont constitués de :

- **Prétensionneurs de ceintures de sécurité.**
- **Limiteur d'effort.**
- **Airbags conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, trois cas sont possibles :

- seule la ceinture assure la protection ;
 - le prétensionneur se déclenche pour rectifier la position et le jeu de la ceinture ;
 - le déclenchement de l'Airbag et du limiteur d'effort s'ajoutent dans les cas les plus violents.
- **Airbags latéraux** prévus pour fonctionner à l'occasion de chocs latéraux violents.



Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant

Le système n'est opérationnel qu'après un délai de quelques secondes suivant la mise sous contact du véhicule.

Lors d'un choc de type **frontal** important, un boîtier électrique active l'allumeur du prétensionneur de boucle de ceinture, mettant ainsi un piston **1** en mouvement. Ce piston rétracte instantanément la boucle de la ceinture, plaquant la ceinture contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.

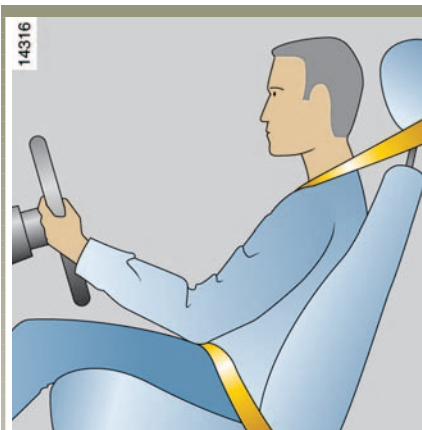


- A la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet prétensionneurs (boîtier électronique, câblage) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

Limiteur d'effort

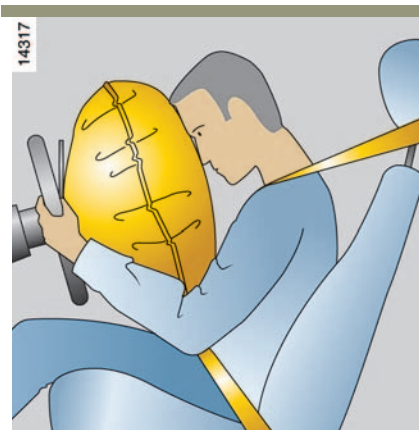
A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



Airbags conducteur et passager

Ils peuvent équiper les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant et la planche de bord, une vignette en partie inférieure du pare-brise ou sur le pare-soleil rappellent la présence de cet équipement.



Chaque système Airbag est composé de :

- un sac gonflable et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un voyant de contrôle  unique au tableau de bord.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

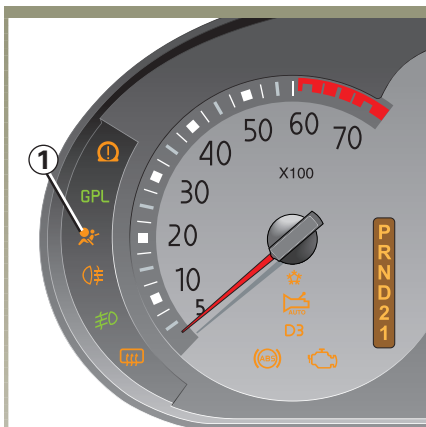
Fonctionnement

Le système n'est opérationnel qu'après un délai de quelques secondes suivant la mise sous contact du véhicule.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) sac(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Le système airbag passager est, en plus du système airbag conducteur, constitué d'un voyant « témoin de désactivation de l'airbag passager avant » au tableau de bord. Ce voyant est associé au système de désactivation de l'airbag passager à l'aide de la clé de contact.

Son allumage signifie que l'airbag passager ne sera pas gonflé en cas de choc (pour plus de précisions sur son fonctionnement, reportez-vous au chapitre « Désactivation de l'airbag passager avant »).



Anomalies de fonctionnement

Le témoin **1** s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact, il signale une défaillance du système.

S'il s'allume en cours d'utilisation du véhicule, arrêtez-vous et coupez le contact.

Si l'allumage persiste après remise du contact, il signale alors une défaillance du système. Dans ce cas, l'installation d'un siège enfants dos à la route sur le siège passager avant est **INTERDITE**.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Dans ces deux cas consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)



Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'Airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'Airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau RENAULT).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « réglage de la position de conduite » au chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'Airbag passager : emplacement A

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord du côté passager avant.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez l'airbag passager dès que vous retirez un siège enfant pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER LORSQUE LE VÉHICULE EST ÉQUIPÉ D'UN AIRBAG PASSAGER.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper les sièges avant et qui se déploie sur le côté des sièges (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses :** les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant RENAULT pour savoir si de telles housses existent en RENAULT Boutique. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT.

Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

Airbags conducteur et passager

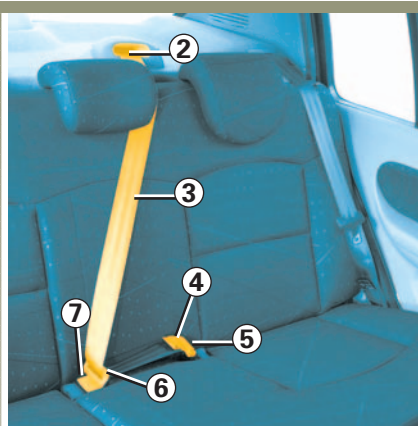
- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag conducteur ou passager (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système Airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE



Ceintures arrière latérales 1

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Ceinture arrière centrale 3

Déroulez lentement la sangle de son logement 2.

Encliquez le pêne noir 4 dans le boîtier de verrouillage noir 5.

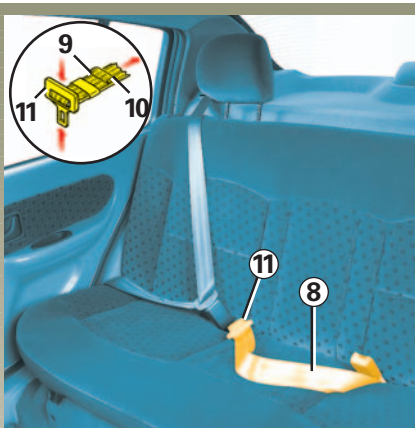
Encliquez le dernier pêne coulissant 6 dans le boîtier rouge 7.



Pour la bonne efficacité des ceintures assurez-vous du verrouillage correct de la banquette.

Reportez-vous au paragraphe « banquette arrière » au chapitre 3.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE (suite)



Ceinture de bassin à réglage manuel 8

La sangle doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.

Pour la tendre, tirez sur le brin libre 9 de la ceinture.

Pour la détendre, basculez la boucle de réglage 11 perpendiculairement à la ceinture, pressez la boucle du côté de l'anneau tout en tirant sur la sangle de bassin 10.

Moyen de retenue complémentaire

Les ceintures arrière latérales sont équipées de **limiteur d'effort**.

A partir d'un certain niveau de violence, ce mécanisme se déploie pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.

Pour des cas particuliers (ex. : installation d'un siège enfant) consultez votre Représentant RENAULT.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip, etc.).
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- A la suite d'un accident grave, faites remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- En roulage, si nécessaire, réajustez la position et la tension de la ceinture.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

En Europe les enfants de moins de 10 ans⁽¹⁾ doivent être obligatoirement attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ces dispositifs.

Les dispositifs homologués après janvier 1992 offrent un niveau de sécurité supérieur à ceux homologués avant cette date.

Il est donc conseillé de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.

De tels dispositifs comportent obligatoirement une étiquette orange avec une lettre **E** suivie d'un numéro (celui du pays où il est homologué) et de l'année d'homologation.

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le Réseau RENAULT pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

(1) Respectez obligatoirement les lois en vigueur du pays dans lequel vous vous trouvez. Elles pourraient différer des présentes indications.

Sachez qu'un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Autrement dit, ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !



Les bébés et les enfants ne doivent en aucun cas être transportés sur les genoux des occupants du véhicule.

En cas de choc frontal à 50 km/h, un enfant de 30 kg se transforme en projectile d'une tonne : il vous sera impossible de le retenir même si vous êtes attachés.

Il est aussi particulièrement dangereux de sangler votre enfant quand il est assis sur vos genoux. Ne jamais utiliser une seule ceinture pour attacher deux personnes en même temps.

Certaines places passager ne sont pas autorisées à l'installation des sièges enfants.

Pour connaître les places autorisées, et les types de sièges enfants pouvant être installés à chacune des places assises autorisées, reportez-vous au tableau en pages suivantes.

Pour installer un siège enfant en place avant (si l'installation est autorisée)

Lorsque le siège passager en est équipé, procédez aux réglages suivants :

- reculez le siège passager au maximum ;
- redressez le dossier le plus verticalement possible ;
- levez l'assise au maximum ;
- remontez l'appui-tête au maximum ;
- placez la commande de hauteur de ceinture en position basse.

Pour installer un siège enfant en place arrière latérale (si l'installation est autorisée) :

- remontez l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire ;
- placez le siège avant dans la position recommandée en page suivante.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège (2)	Places adaptées à l'installation des sièges enfants			
			Place avant passager		Places arrière latérales	Place arrière centre
			AVEC AIRBAG PASSAGER (1) (3) (4)	SANS AIRBAG PASSAGER (3) (4)		
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10 kg	F - G	X	X	U - IL (5) (6)	X
Coque dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< 13 kg	E	X	U	U - IL (6)	X
Siège dos route Homologué groupe 0+	< 13 kg	D	X	U	U (6)	X
Siège dos route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	C	X	U	U (6)	X
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	B - B1	X	X	U - IUF - IL (7) (8)	X
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	A	X	X	U (7) (8)	X
Rehausse Homologué groupe 2	15 kg à 25 kg	–	X	X	U (8)	X
Rehausse Homologué groupe 3 (9)	22 kg à 36 kg	–	X	X	U (8)	X



(1) DANGER RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : NE JAMAIS INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE À CETTE PLACE.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

X : Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

U : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF: Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

II : Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-universel » ou « spécifique à un véhicule RENAULT » ; vérifiez qu'il se monte.

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau RENAULT pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

- (2) La taille du siège enfant avec fixations ISOFIX est repérée par le logo  suivi d'une lettre (**A, B, B1, C, D, E, F, G**).
- (3) Seul un siège enfant type dos route peut être installé à cette place.
- (4) Il est recommandé de placer le siège du véhicule dans la position la plus reculée et d'incliner le dossier à 25° environ (si réglables).
- (5) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise 2 places - Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.
- (6) Avancez le siège avant au maximum pour installer le siège enfant, puis reculez-le au plus près mais sans contact. Réglez la hauteur de l'appui tête ou enlevez-le si nécessaire.
- (7) Placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui tête ou enlevez-le si nécessaire.
- (8) Pour la sécurité de l'enfant ne reculez pas le siège avant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.
- (9) A partir de 10 ans ou d'un poids supérieur à 36 kg ou d'une taille supérieure à 1,36 m l'enfant tout comme l'adulte peut être ceinturé directement sur l'assise.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Le juste choix

La sécurité de vos enfants dépend aussi de vous.

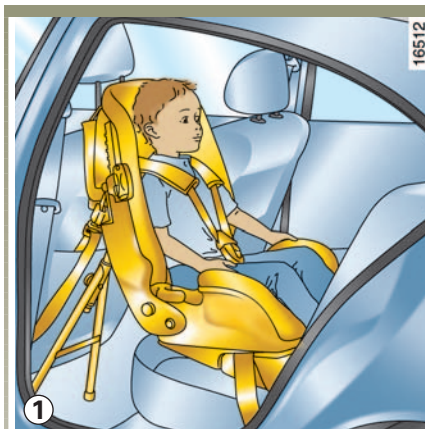
Votre véhicule est équipé du système Isofix, homologué suivant la nouvelle réglementation ECE 14, ECE 16.

Pour assurer à votre enfant la protection maximum nous recommandons l'utilisation des sièges Isofix pour enfants proposés dans le Réseau RENAULT.

Reportez-vous au chapitre 1, paragraphe « système de fixation des sièges enfants - Isofix ».

Des systèmes de retenue adaptés à toutes les catégories sont proposés. Ces systèmes ont été mis au point en collaboration avec les fabricants et ont été testés dans les véhicules RENAULT.

Prenez conseil auprès de votre représentant RENAULT et demandez-lui de vous aider à l'installer.



Catégories 0 et 0+ (de 0 à 13 kg)

Jusqu'à deux ans, le cou de l'enfant est très fragile.

De préférence, placez votre enfant dans une coque enveloppante et dos à la route. Cette position renforce sa sécurité.



Catégorie 1 (de 9 à 18 kg)

Entre 2 et 4 ans, le bassin n'est pas suffisamment formé pour être toujours bien retenu par la ceinture du véhicule aussi l'enfant risque des lésions abdominales en cas de choc frontal. Utilisez un siège qui maintient l'enfant au moyen d'un harnais.



Afin d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Catégorie 2 (de 15 à 25 kg) et catégorie 3 (de 22 à 36 kg)

Pour retenir correctement le bassin de l'enfant jusqu'à 10 ans, d'une taille inférieure à 1,36 m et d'un poids inférieur à 36 kg, utilisez de préférence un coussin rehausseur avec des guides sangle pour obliger la ceinture trois points du véhicule à cheminer à plat sur les cuisses de l'enfant.

Un rehausseur muni en plus d'un dossier réglable en hauteur et un guide sangle est conseillé pour positionner la ceinture le plus près possible du cou sans toutefois être en contact avec celui-ci.

Placez l'appui-tête en position haute ou enlevez-le pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.

En cas d'utilisation d'un rehausseur non pourvu d'un dossier, l'appui-tête du véhicule devra être réglé en fonction de la stature de l'enfant ; le bord supérieur de l'appui-tête doit se trouver à la même hauteur que le sommet de la tête de l'enfant et ne jamais être placé en dessous du niveau des yeux.

Pour faciliter le montage de certains types de sièges enfant aux places arrière nous préconisons de retirer l'appui-tête et de mettre celui-ci dans le coffre.

La norme répartit les dispositifs de retenue enfant en 5 catégories :

Catégorie 0 : de 0 à 10 kg
Catégorie 0+ : de 0 à 13 kg
Catégorie 1 : de 9 à 18 kg
Catégorie 2 : de 15 à 25 kg
Catégorie 3 : de 22 à 36 kg

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

④



17712

⑤



23558



DANGER

Il est interdit d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant, lorsque le véhicule est équipé d'un airbag côté passager avant. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

L'étiquette **4** (sur la planche de bord) et l'étiquette **5** (sur les pare-soleil) vous rappellent ces instructions.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Système de fixation de sièges enfants Isofix

C'est un procédé pour fixer le siège enfant au véhicule.

Le système Isofix a été homologué suivant les règlements ECE 14, ECE 16 et permet l'installation de tous les sièges enfant Isofix homologués suivant le règlement ECE 44 « semi-universel » ou « Universel ».

Les sièges enfant sont équipés de deux verrous qui viennent se crocheter sur les deux anneaux.

Les sièges Isofix Universel sont également pourvus d'une sangle pour fixer le dossier du siège enfant.

Pour connaître les places qui en sont équipées, reportez-vous au tableau « places adaptées à l'installation des sièges enfant » en début de paragraphe « pour la sécurité des enfants ».

Le système isofix de votre véhicule est composé de :

- deux anneaux d'ancrage pour fixer la base du siège enfant ;
- d'un anneau pour fixer le dossier des sièges face à la route.

Votre véhicule dispose aussi d'un anneau supplémentaire spécifique RENAULT pour fixer la sangle de certains sièges « dos à la route » proposés dans le réseau RENAULT. Cette sangle améliore le maintien de votre enfant en cas de choc arrière.



L'usage de ce dispositif sur le siège passager avant n'est autorisé que si les airbags passager ont été au préalable **désactivés**.

Reportez-vous au paragraphe « désactivation des airbags passager avant ».

Principe d'installation

Siège enfant face à la route

Lorsque le siège enfant est installé face à la route, le siège avant ne doit pas être reculé au-delà du milieu de réglage des glissières et le dossier doit être en position redressée.

Coque ou siège enfant dos à la route

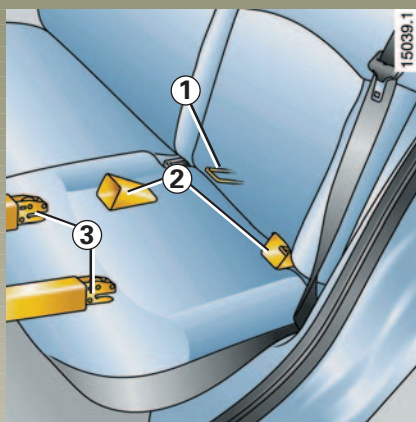
Lorsque le siège enfant est installé dos à la route, le dossier du siège avant doit être proche ou en contact avec la coque du siège enfant.



- Assurez-vous que rien ne gêne pour l'installation du siège au niveau des points d'ancrage (exemple : graviers, chiffons, jouets, etc.).

- Dans tous les cas, pensez à verrouiller le système de maintien de l'enfant dans son siège pour tous les déplacements.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

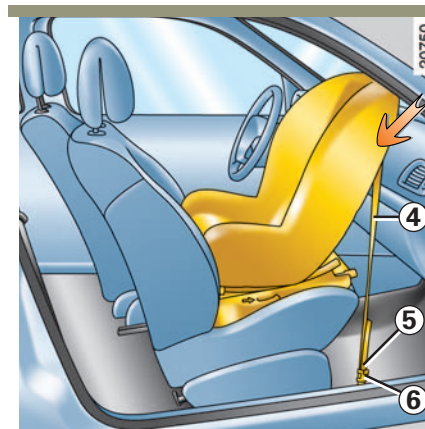


Montage du siège enfant

- pour le montage et l'utilisation du siège, lisez avec attention la notice fournie avec le siège ;
- fixez les guides de montage 2 sur les anneaux 1 situés entre l'assise et le dossier et repérés par les étiquettes ISOFIX qui équipent les places arrière du véhicule ;

Montage du siège enfant (suite)

- glissez les verrous 3 du siège dans les guides 2 et poussez fortement le siège pour le verrouiller sur les anneaux ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière.



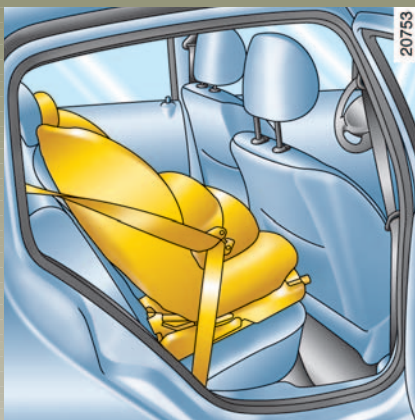
Siège Isofix installé dos à la route sur le siège passager avant

Le siège passager avant doit être réglé de manière à ce que le dos du siège enfant soit en contact avec la planche de bord.

Utilisez la sangle 4 livrée avec le siège :

- enlevez le cache pour accéder à l'anneau 6 ;
- fixez le crochet 5 de la sangle sur l'anneau 6 ;
- tendez la sangle.

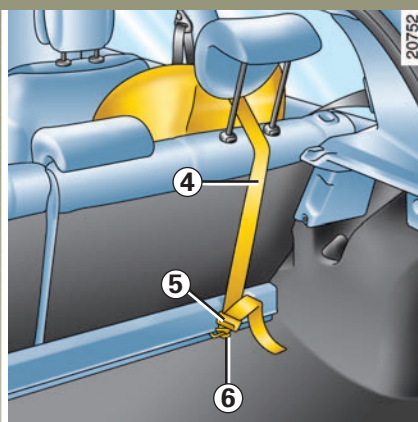
POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Siège Isofix installé face à la route en place latérale arrière

Lorsque le siège enfant est installé face à la route, le siège avant ne doit pas être reculé au-delà du milieu de réglage des glissières et le dossier ne doit pas être trop incliné.

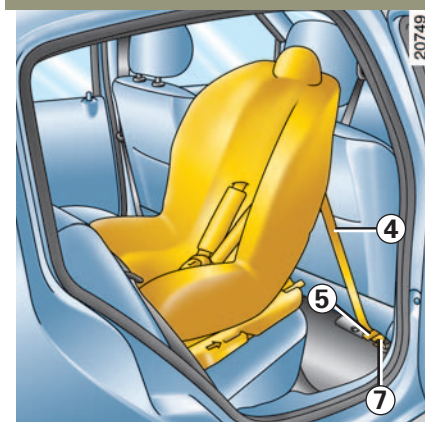
Chacune des places latérales arrière est équipée de deux anneaux pour fixer la base du siège.



Anneau de fixation du siège en position face à la route

Utilisez la sangle **4** livrée avec le siège :

- faites passer la sangle **4** entre les deux tiges de l'appui-tête arrière ;
- fixez le crochet **5** sur l'anneau **6** situé dans le coffre ;
- tendez la sangle.



Siège Isofix installé dos à la route en place latérale arrière

Lorsque le siège enfant est installé dos à la route, le siège avant ne doit pas être avancé au-delà du milieu de réglage des glissières.

Le dossier du siège avant doit être proche ou en contact avec le siège enfant.

Utilisez la sangle **4** livrée avec le siège :

- fixez le crochet **5** sur l'anneau **7** situé sous le siège passager avant ;
- tendez la sangle.

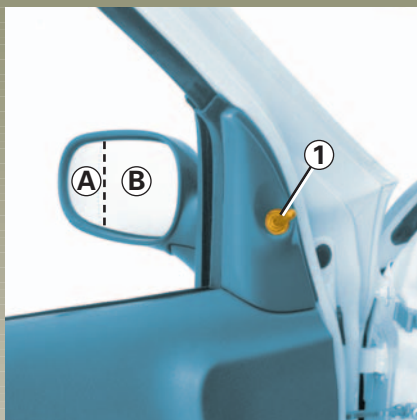
POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

SÉCURITÉ ENFANTS



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.
- Suivez précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant du dispositif de retenue.
- Evitez les vêtements trop épais, n'intercalez pas d'objets entre l'enfant et son dispositif de retenue.
- La ceinture du véhicule doit être bien tendue pour solidariser au mieux le siège enfant au véhicule. Contrôlez régulièrement la tension.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous le bras, ni derrière le dos.
- Le harnais ou la ceinture doit être bien tendu et le plus ajusté possible au corps de l'enfant.
- N'autorisez jamais votre enfant à rester debout ou s'agenouiller sur les sièges pendant la marche.
- Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant le trajet notamment en position sommeil.
- Fixez le siège avec la ceinture de sécurité même si celui-ci n'est pas occupé ; en cas de choc il peut constituer un projectile pour les occupants.
- A la suite d'un accident grave, faites vérifier les ceintures et les systèmes de retenue qui étaient en place à ce moment.
- Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule, même installé dans son moyen de retenue.
- Enclenchez le système de verrouillage des portières arrière (si votre véhicule en possède).
- Veillez à ce que l'enfant ne descende pas du côté de la voie de circulation.
- Donnez le bon exemple à vos enfants en bouclant votre ceinture.

RÉTROVISEURS



Rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez le levier **1**.



Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Contact mis, manœuvrez le bouton **2** :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

D étant la position inactive.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.

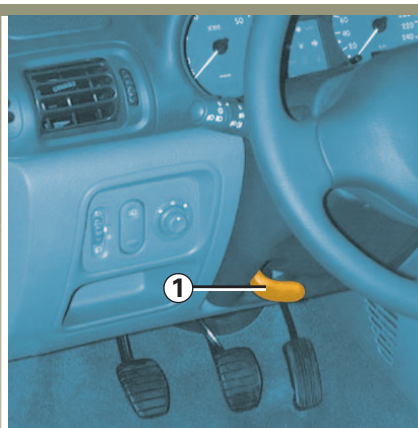
RÉTROVISEURS



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'une voiture suiveuse, basculez le petit levier **3** situé derrière le rétroviseur.

VOLANT DE DIRECTION

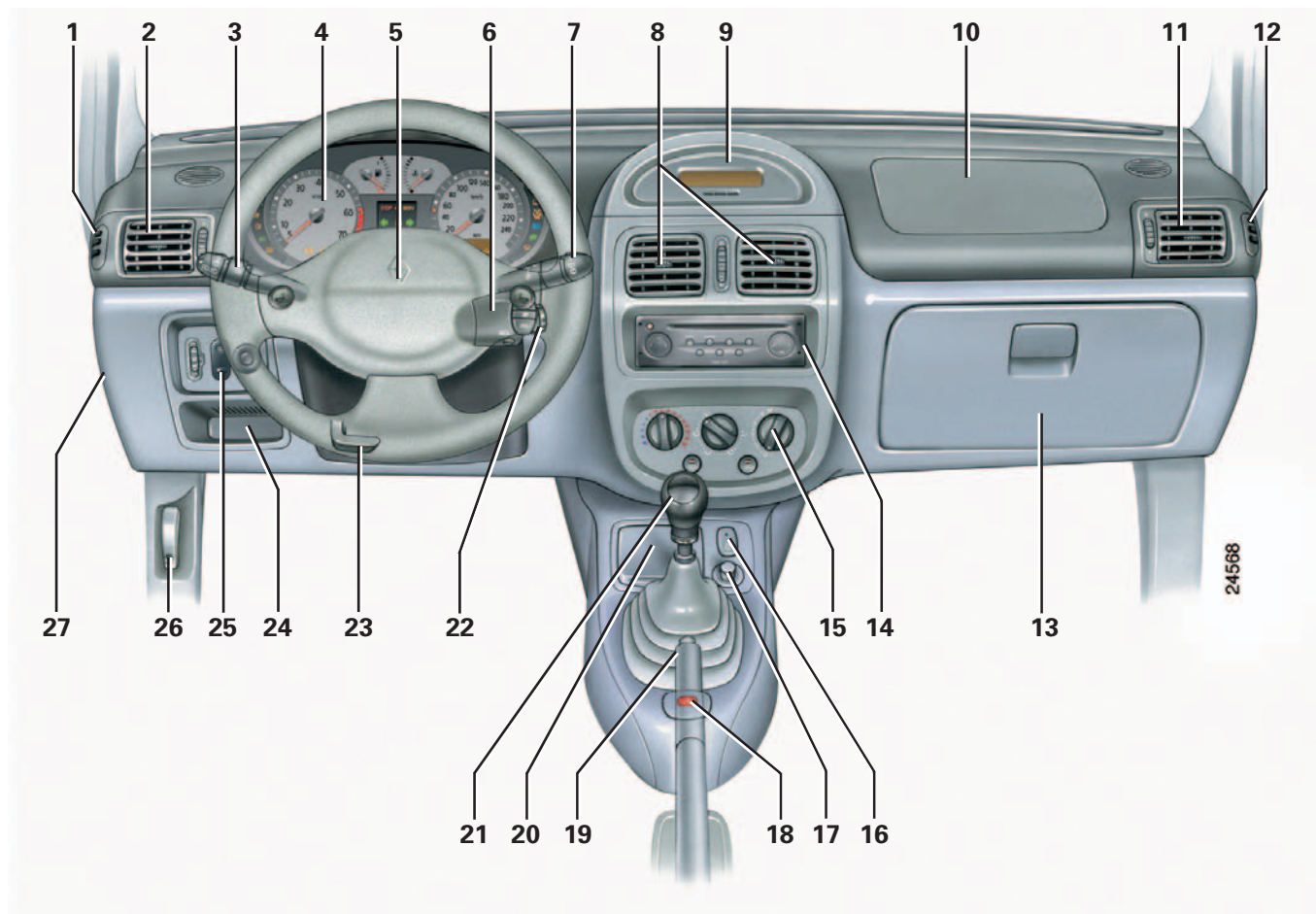


Réglage du volant

Pour certains véhicules, la position du volant est réglable en hauteur.

Levez le levier **1** et mettez le volant dans la position désirée ; abaissez le levier pour bloquer le volant.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- | | | |
|---|---|--|
| 1 Frise de désembuage de vitre latérale. | 9 - Heure.
- Heure et température extérieure.
- Témoin d'oubli de bouclage de la ceinture de sécurité, ou vide-poches. | 18 Contacteur de feux de détresse. |
| 2 Aérateur latéral. | | 19 Frein à main. |
| 3 Manette de :
- feux indicateurs de direction,
- éclairage extérieur,
- feux de brouillard avant,
- feux de brouillard arrière. | 10 Emplacement Airbag passager ou obturateur. | 20 Cendrier. |
| 4 Tableau de bord. | 11 Aérateur latéral. | 21 Levier de vitesses. |
| 5 - Emplacement Airbag conducteur.
- Avertisseur sonore. | 12 Frise de désembuage de vitre latérale. | 22 Contacteur de démarrage. |
| 6 Commandes à distance radio. | 13 Boîte à gants. | 23 Commande de réglage en hauteur du volant. |
| 7 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise. | 14 Emplacement pour radio ou obturateur. | 24 Vide-poches. |
| 8 Aérateurs centraux. | 15 Commandes de climatisation. | 25 Commandes de :
- réglage électrique de la hauteur des faisceaux,
- lunette arrière dégivrante,
- rétroviseur électrique extérieur ou obturateurs. |
| | 16 Contacteur de condamnation électrique des portes. | 26 Commande de déverrouillage du capot moteur. |
| | 17 Allume cigares. | 27 Boîte à fusibles. |

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord, cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

- 1 Indicateur de niveau carburant

- 2  **Témoin d'alerte mini carburant**

Il s'éteint dès que le moteur tourne.
S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.



Non utilisé



Témoin de désembuage de lunette arrière



Témoin de feu de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin d'Airbag (cousin gonflable)

Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il clignote, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement

3



Témoin de feu indicateur de direction gauche

4

Indicateur de vitesse (km ou miles par heure)

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

5



Témoin de feux indicateurs de direction droit

6



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

S'il s'allume arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser. Sinon, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Faites appel à un Représentant RENAULT si nécessaire.



Témoin système antidémarrage

Il assure plusieurs fonctions, reportez-vous en chapitre 1 « Système antidémarrage ».

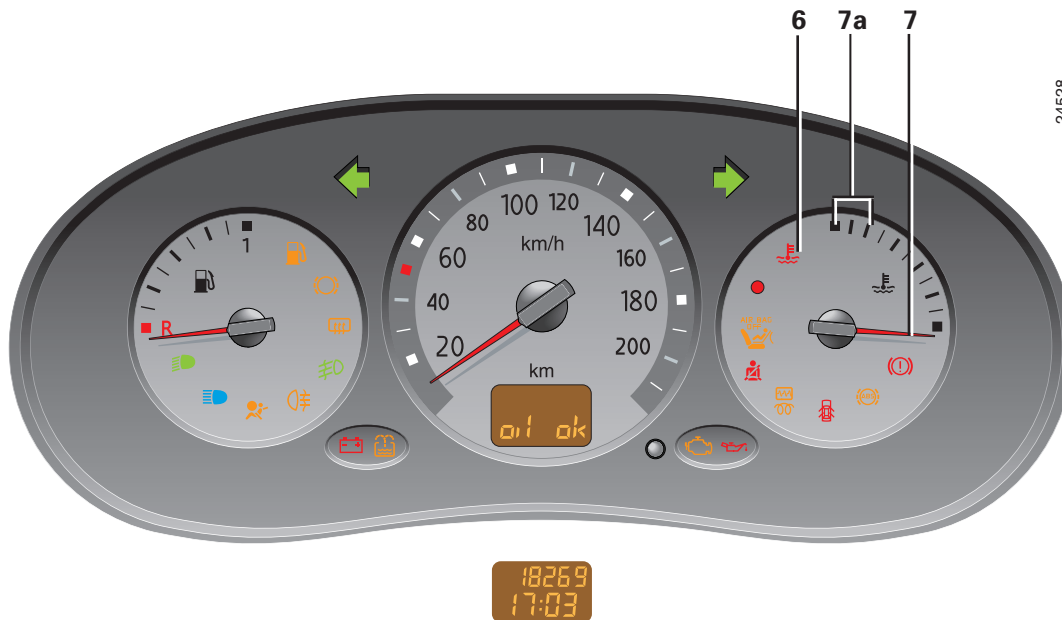


Témoin de désactivation de l'airbag passager

Reportez-vous au chapitre 1 « Sécurité des enfants ».

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord,
cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

6



Témoin de préchauffage / témoin de défaillance électronique ou de présence d'eau dans le filtre à gazole

- Témoin de préchauffage

La clé de contact en position M, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu, le moteur peut démarrer.

- Témoin de défaillance électronique ou de présence d'eau dans le filtre à gazole

S'il reste allumé ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique ou encore qu'il y a présence d'eau dans le filtre à gazole. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



Témoin d'oubli de bouclage de la ceinture de sécurité

Il s'allume fixe au démarrage moteur puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, ceinture non bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes.



Non utilisé



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues, le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS. Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage.

Il s'allume lorsque vous serrez le frein à main et s'éteint aussitôt. S'il s'allume, conjointement au témoin d'arrêt impératif STOP, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits. Il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant RENAULT.

7 Indicateur de température du liquide de refroidissement

En marche normale, l'aiguille doit se trouver en dessous de la zone **7a**. Elle peut y aller en cas d'utilisation « sévère ». Il n'y

a alerte que si le témoin s'allume.



La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord, cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

8 Témoin de pression d'huile

Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant RENAULT.



Témoin de contrôle des gaz d'échappement

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact et s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Reportez-vous au paragraphe « conseils antipollution, économies de carburant, conduite » au chapitre 2.

9 Touche multifonction Mise à zéro du totalisateur partiel

Appuyez sur le bouton

Mise à l'heure de la montre
Reportez-vous au paragraphe « heure » du chapitre 1.

Sélection de l'affichage du totalisateur kilométrique général ou partiel.

10 Totalisateur général de distance parcourue, totalisateur partiel de distance parcourue et montre.

Lisible environ 30 secondes après la mise sous contact.

11 Non utilisé

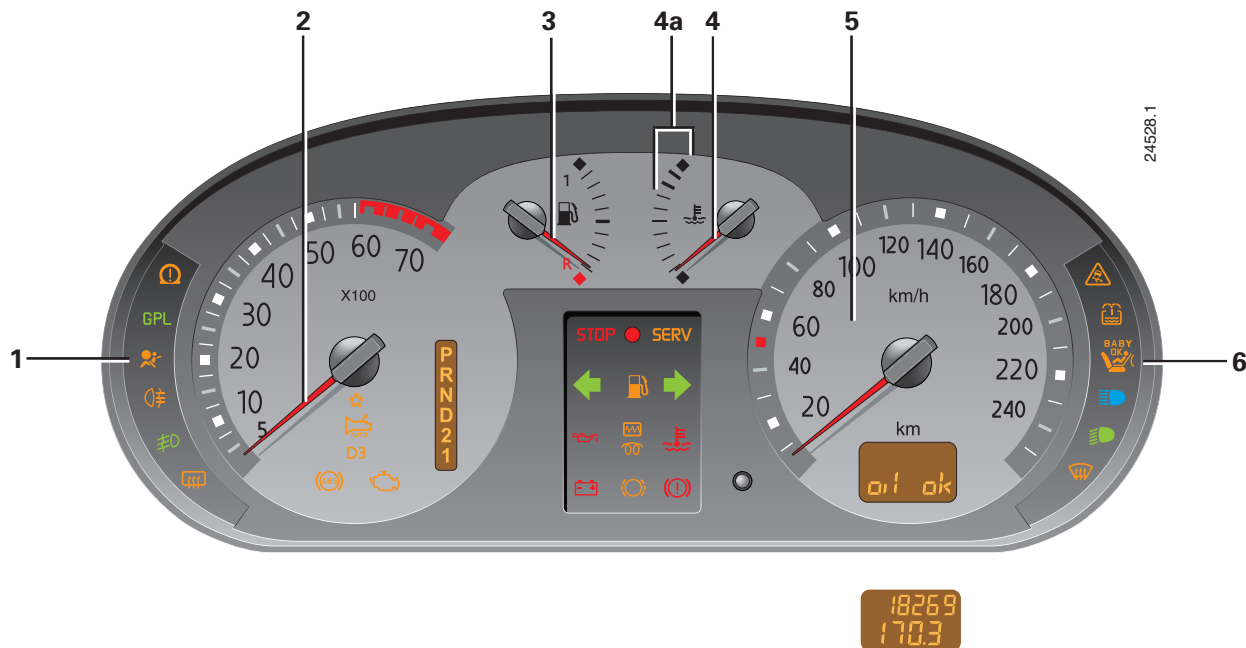


Témoin de charge de la batterie

Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord,
cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

1  Non utilisé

 Non utilisé

 **Témoin d'Airbag**
Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes.
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il clignote, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

 **Témoin de feu de brouillard arrière**

 **Témoin de feu de brouillard avant**

 **Témoin de désembuage de lunette arrière**

2 **Compte-tours**
(graduations $\times 100$)

3 **Indicateur de niveau carburant**

4 **Indicateur de température du liquide de refroidissement**
En marche normale, l'aiguille doit se trouver en dessous de la zone **4a**. Elle peut y aller en cas d'utilisation « sévère ». Il n'y a alerte que si le témoin s'allume. 

5 **Indicateur de vitesse.**
(km ou miles par heure)

Alarme sonore de survitesse
Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

6  Non utilisé

 Non utilisé

 **Témoin de désactivation de l'airbag passager**
Reportez-vous au chapitre 1 « Sécurité des enfants »

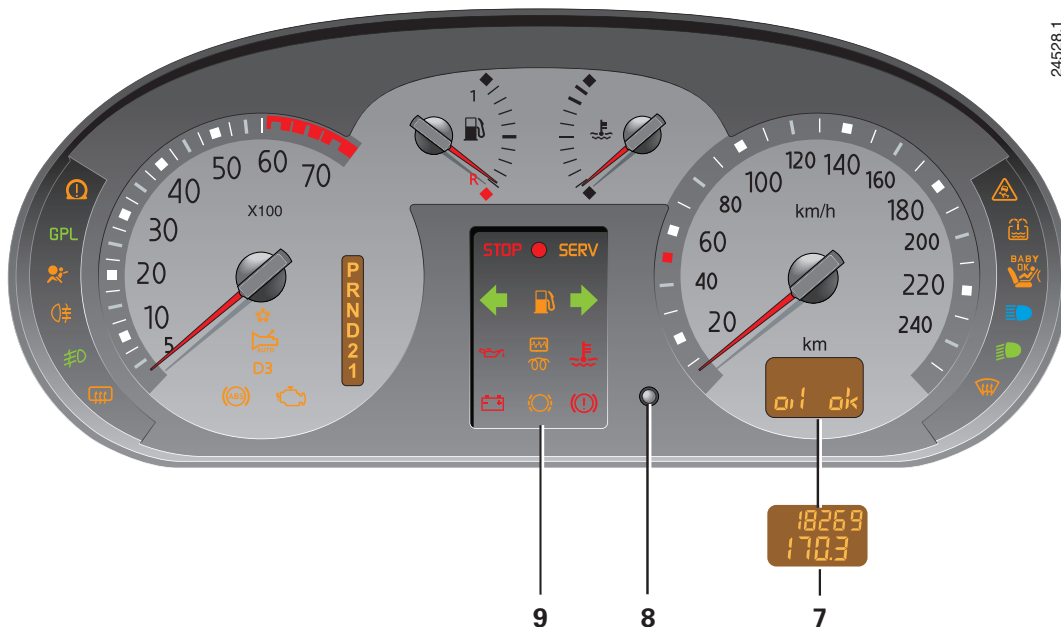
 **Témoin des feux de route**

 **Témoin des feux de croisement**

 **Témoin de désembuage du pare-brise**

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord,
cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

7 Afficheur multifonction

- Alerte niveau huile moteur minimum

Au démarrage moteur, et pendant 30 secondes, l'afficheur alerte sur le niveau minimum d'huile moteur. Reportez-vous au paragraphe « niveau huile moteur » en chapitre 4.

- Totalisateur général de distance parcourue, totalisateur partiel de distance parcourue et montre.

Lisible environ 30 secondes après la mise sous contact.

8 Touche multifonction

- Sélection de l'affichage

Par un appui bref vous pouvez passer du totalisateur général/montre au totalisateur partiel/montre et inversement.

- Mise à zéro du totalisateur partiel

L'afficheur sélectionné sur le totalisateur partiel, appuyez plus longuement sur le bouton.

- Mise à l'heure de la montre

Reportez-vous au paragraphe « heure » du chapitre 1.

9 Témoin d'arrêt impératif STOP

Il s'éteint dès que le moteur tourne.

Il s'allume conjointement à l'un des témoins :



9 Témoin système antidémarrage

Il assure plusieurs fonctions. Reportez-vous au chapitre 1 « Système antidémarrage ».

Témoin d'alerte SERVICE

Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Il s'allume conjointement aux témoins :



Témoin des feux indicateurs de direction gauche

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord,
cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

9 Témoin d'alerte mini carburant

Il s'éteint dès que le moteur tourne.

S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.

Témoin des feux indicateurs de direction droit

Témoin de pression d'huile

Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant RENAULT.

Témoin de préchauffage / témoin de défaillance électronique ou de présence d'eau dans le filtre à gazole

- Témoin de préchauffage

La clé de contact en position M, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu, le moteur peut démarrer.

- Témoin de défaillance électronique ou de présence d'eau dans le filtre à gazole

S'il reste allumé ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique ou encore qu'il y a présence d'eau dans le filtre à gazole. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser. Sinon, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Faites appel à un Représentant RENAULT si nécessaire.

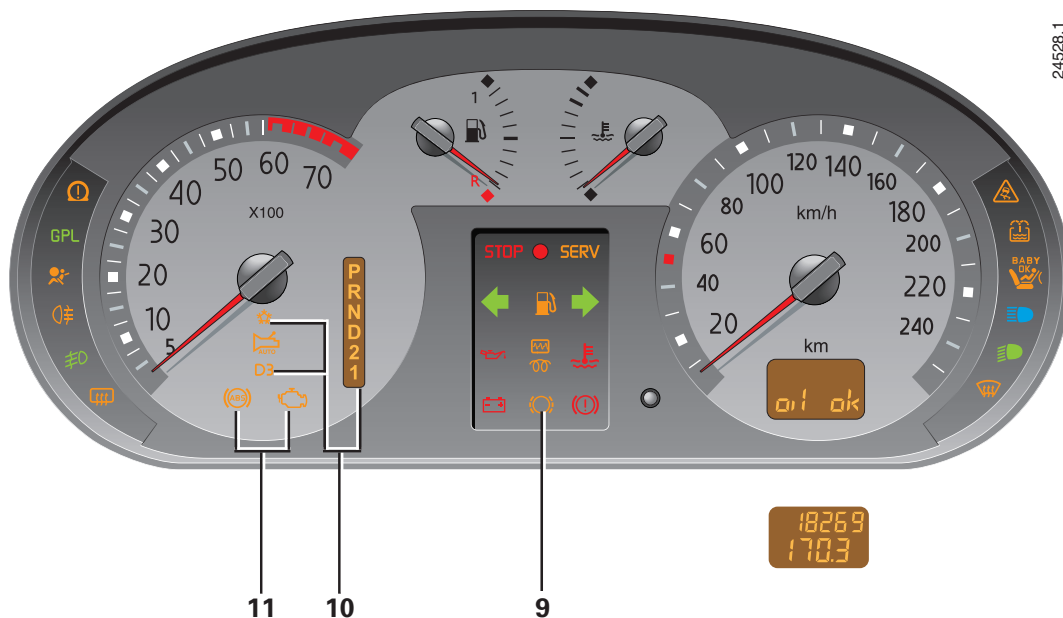
Témoin de charge de la batterie

Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne.

S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord,
cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

9  Non utilisé



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage.

Il s'allume lorsque vous serrez le frein à main et s'éteint aussitôt.

S'il s'allume, conjointement au témoin d'arrêt impératif STOP, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits. Il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant RENAULT.

10 Témoins liés au fonctionnement et/ou défaillance de la boîte automatique.

Reportez-vous au chapitre 2, paragraphe « boîte automatique proactive ».

11  **Témoin de contrôle des gaz d'échappement**

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact et s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Reportez-vous au paragraphe « conseils antipollution, économies de carburant, conduite » au chapitre 2.

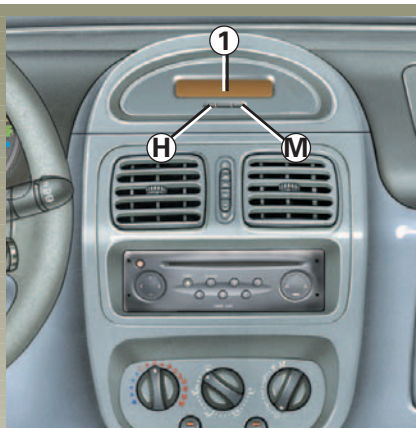
11  **Témoin antiblocage des roues**

Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS.

Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

HEURE / TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Mise à l'heure de la montre 1

Contact mis, pressez la touche :

H pour les heures,
M pour les minutes.



Mise à l'heure de la montre 4

Contact mis, sélectionnez l'afficheur 2 en fonction totalisateur général et montre.

Il y a deux possibilités pour régler l'heure :

- une pression longue sur le bouton 3 permet un défilement rapide des heures et minutes ;
- des pressions brèves sur le bouton 3 permettent une mise à l'heure minute par minute.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

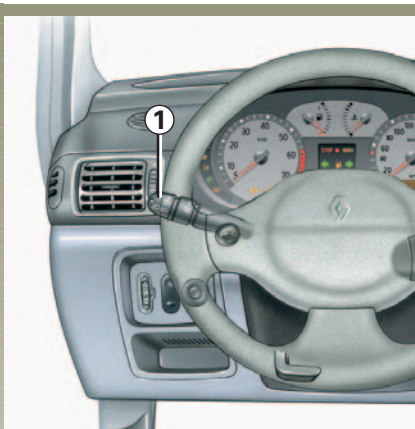
Pour votre sécurité, nous vous recommandons de ne pas effectuer de corrections en roulant.



Indicateur de température extérieure 1

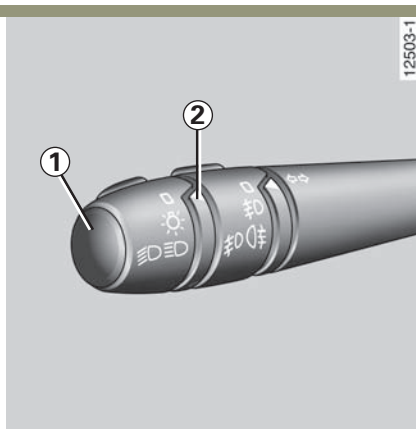
La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut donc suffire à elle seule pour détecter le verglas.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES



Feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.



Feux de croisement

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Un témoin s'allume au tableau de bord.



Feux de route



La manette **1** en position  feux de croisement, tirez la manette vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume au tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

Extinction



Ramenez la manette **1** à sa position initiale.



 Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles).

De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher...).

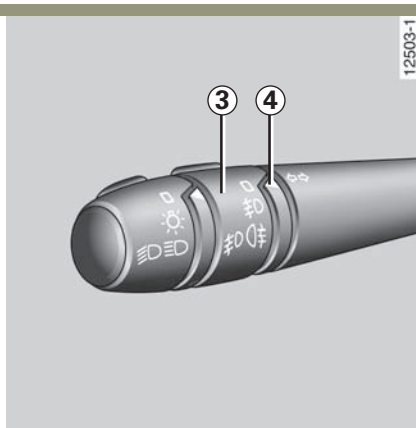
ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES (suite)



Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **3** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**.

Le feu de brouillard ne peut fonctionner que si un éclairage extérieur est sélectionné. Un témoin s'allume alors au tableau de bord.



Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **3** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**.

Le feu de brouillard ne peut fonctionner que si un éclairage extérieur est sélectionné. Un témoin s'allume alors au tableau de bord.

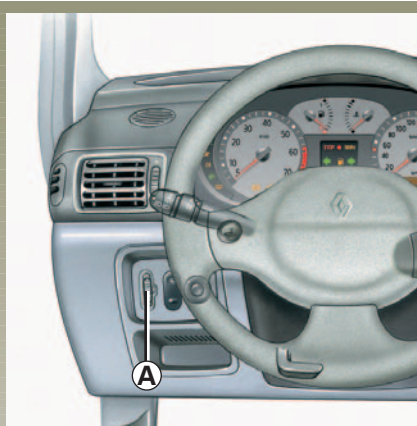
N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'est plus nécessaire pour ne pas gêner les autres usagers.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction du feu de brouillard arrière ou le retour à la position feux de brouillard avant (lorsque le véhicule en est équipé).

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

A l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, etc.).

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



La molette **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la molette **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Positions de réglage de la molette **A**



Position 0 ou 1 : Réglage de base, véhicule coffre vide avec le conducteur seul ou avec un passager avant.



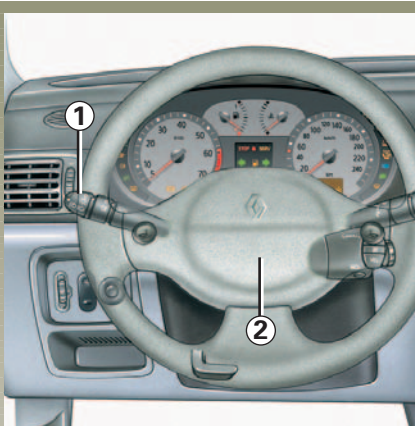
Position 2 ou 3 : Véhicule avec 5 personnes à bord, coffre non chargé.



Position 3 : Véhicule coffre chargé au maximum et conducteur seul.

Position 4 : Position intermédiaire.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

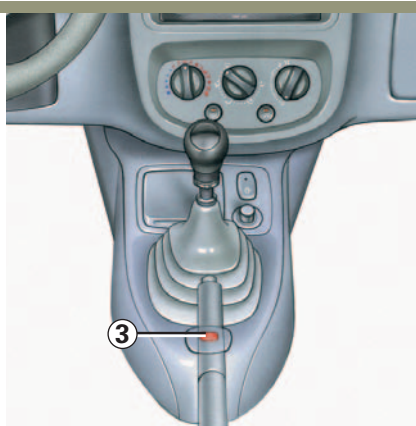


Avertisseur sonore

Appuyez sur le centre du volant 2.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, tirez vers vous la manette 1.



Signal « danger »

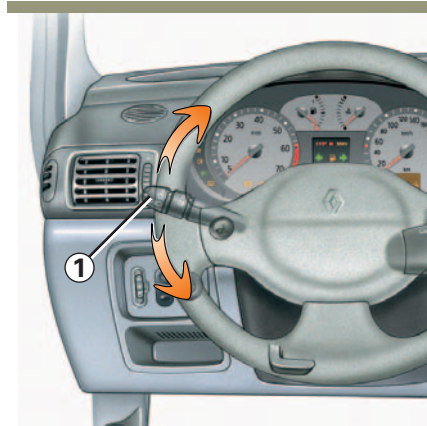


Appuyez sur le contacteur 3.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit,
- dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.



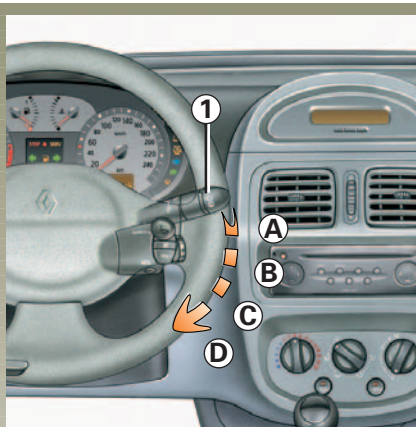
Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette 1 dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à son point de départ. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez la maintenir pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à son point de départ.

ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE



Essuie-vitre



Contact mis, manœuvrez dans le plan du volant, la manette **1** :

- **A** Arrêt.
- **B** Balayage intermittent.
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.
- **C** Balayage continu lent.
- **D** Balayage continu rapide.



Lave-vitre

Lave-projecteurs



Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Un appui bref déclenche un balayage, un appui long déclenche trois balayages.

- Projecteurs éteints

Vous actionnez le lave-vitre du pare-brise.

- Projecteurs allumés

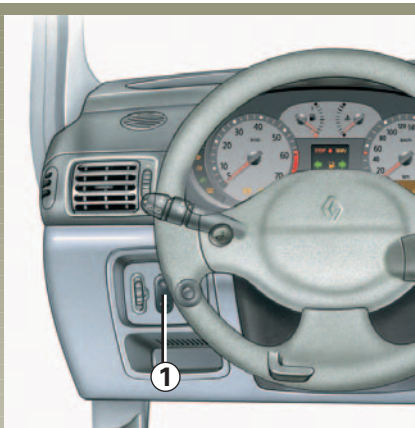
Selon les versions, vous actionnez simultanément le dispositif lave-projecteurs.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.

DÉGIVRAGE / DÉSEMBUAGE



Lunette arrière dégivrante

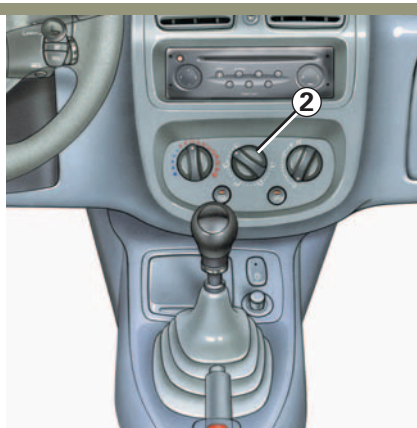


Moteur tournant, appuyez sur la touche **1** (le témoin s'allume au tableau de bord).

Cette fonction assure le dégivrage-désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (lorsque le véhicule en est équipé).

L'arrêt du fonctionnement intervient :

- automatiquement après 15 minutes de fonctionnement,
- en appuyant de nouveau sur la touche **1** (le témoin s'éteint).



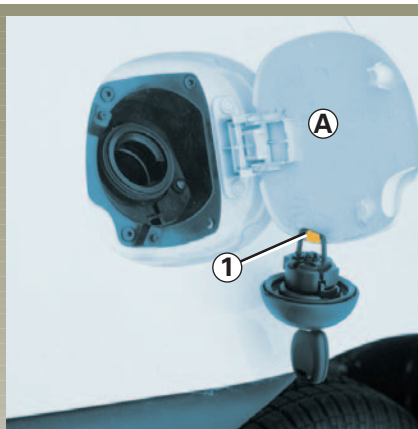
Désembuage du pare-brise

Manœuvrez la commande **2** : amenez-la en position .

Pour une meilleure efficacité, fermez les aérateurs de la planche de bord.

Tout le flux d'air est alors dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

RÉSERVOIR CARBURANT



Capacité utilisable du réservoir :
50 litres environ.

Pendant le remplissage un porte-bouchon **1** est prévu sur le battant de la trappe.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays.

Versions essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. Lorsque le véhicule en est équipé, l'Indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur de la trappe à carburant **A**.

Reportez-vous aux « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne lavez pas la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Versions diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur de la trappe à carburant **A**.

Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau, s'il y

en a, le témoin



s'allume,

vous devez vous adresser rapidement à votre représentant RENAULT. Le système d'obturation et son pourtour doivent être exempts de poussières.



Ne mélangez pas d'essence au gazole, même en faible quantité.

RÉSERVOIR CARBURANT (suite)

Remplissage carburant

Version essence

Utilisez uniquement du **carburant sans plomb**.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un clapet qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

- Introduisez le pistolet de manière à ouvrir le clapet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet **en butée**.
- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

Remplissage carburant (suite)

Version essence et diesel

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).

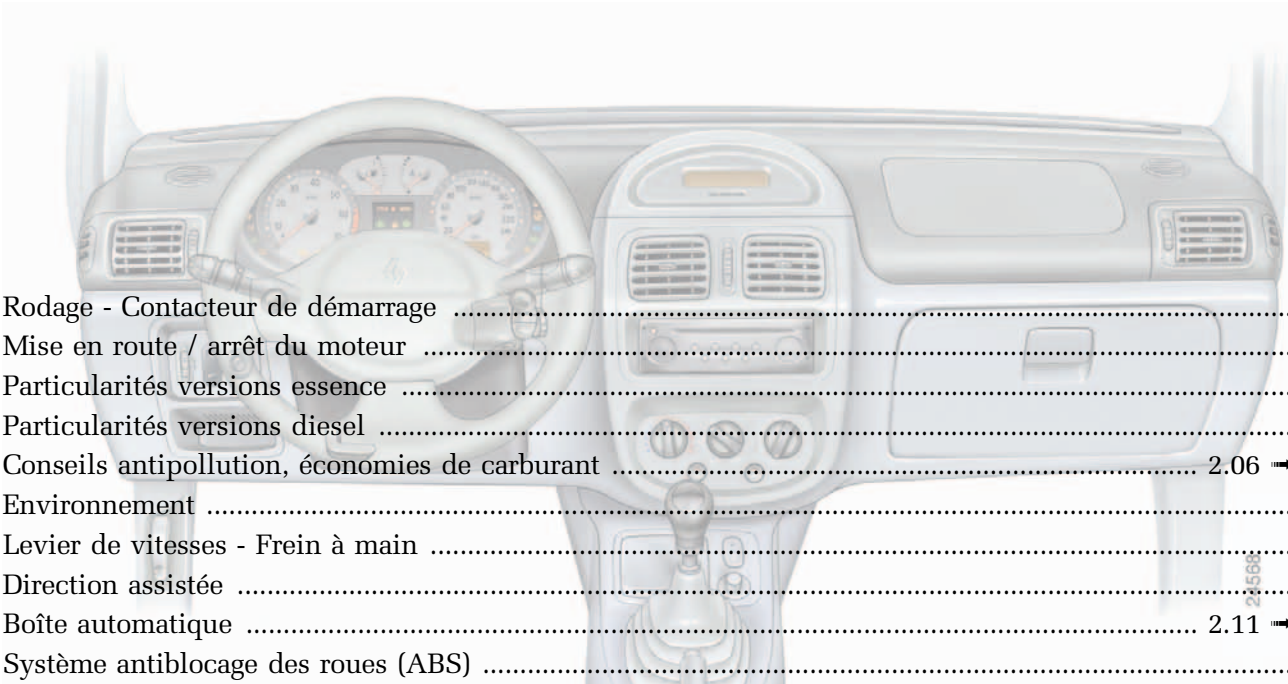
Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- ne pas intervenir et ne pas redémarrer avant inspection du véhicule par le personnel qualifié du Réseau RENAULT.

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)



Rodage - Contacteur de démarrage	2.02
Mise en route / arrêt du moteur	2.03
Particularités versions essence	2.04
Particularités versions diesel	2.05
Conseils antipollution, économies de carburant	2.06 ➡ 2.08
Environnement	2.09
Levier de vitesses - Frein à main	2.10
Direction assistée	2.10
Boîte automatique	2.11 ➡ 2.13
Système antiblocage des roues (ABS)	2.14

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Après 1 000 km, vous pouvez utiliser votre voiture sans limitation, mais ce n'est pas avant 3 000 km qu'elle donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

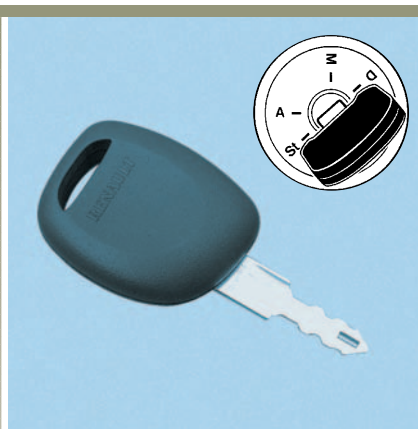
Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

CONTACTEUR DE DÉMARRAGE



Position « Marche » M

Le contact est mis :

- **version essence** : vous êtes prêt à démarrer.
- **version diesel** : le moteur est en préchauffage.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne part pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur part.

Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

MISE EN ROUTE / ARRÊT DU MOTEUR

Mise en route du moteur

Dans le cas d'une boîte automatique

Reportez-vous au paragraphe « boîte automatique » au chapitre 2.

Particularité des véhicules équipés du système antidémarrage

Par grand froid (température inférieure à -20 °C) : afin de faciliter les démarrages, maintenez la mise sous contact quelques secondes **avant** de démarrer le moteur.

Assurez-vous que le système antidémarrage n'est pas en fonctionnement. Reportez-vous au chapitre 1 « Système antidémarrage ».

- Injection essence

Moteur froid ou chaud

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.

- Injection diesel

Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Marche » **M** et maintenez cette position jusqu'à extinction du voyant de préchauffage moteur.

Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D sans accélérer**.

Relâchez la clé dès le départ du moteur.



Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».



Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- Roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé,
- Utilisation d'essence plombée,
- Utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés RENAULT.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- Allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite,
- Perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par votre Représentant RENAULT les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre voiture à votre Représentant RENAULT suivant les périodicités préconisées dans le carnet d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant RENAULT.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection avec régulateur mécanique **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant RENAULT.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée.
- Veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE

RENAULT participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie.

Par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre RENAULT est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Mais la technique ne peut pas tout. Le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépendent aussi de vous. Veillez à l'entretien de votre véhicule, à votre conduite et à son utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez votre Représentant RENAULT les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre carnet d'entretien.

Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.

- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Etudes.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarts spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez votre Représentant RENAULT.

- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.

- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

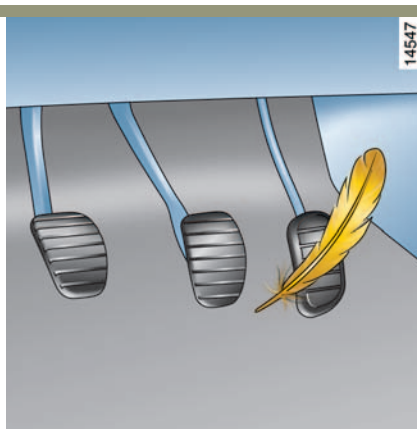
Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce voyant au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.

- s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

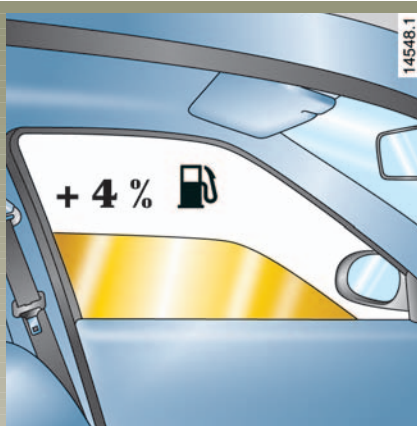
- Freinez le moins possible en appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il suffit de relever le pied.
- Evitez les accélérations brutales.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les voitures modernes.

- Intempéries, routes inondées



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)



Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.

Mais gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige.

- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler glaces ouvertes entraîne à 100 km/h une augmentation de la consommation de carburant de 4 %.

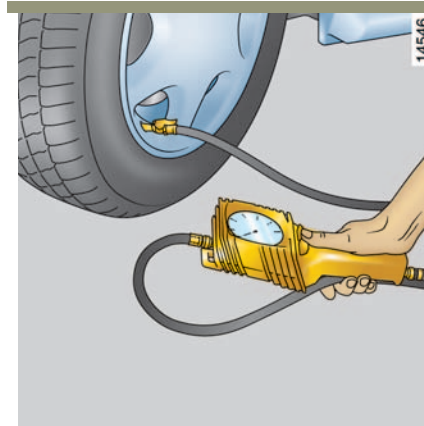
- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Quelques conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

il est conseillé de rouler aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Evitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.



- Evitez l'utilisation en « porte-à-porte » (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés) car, dans ce cas, le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

L'augmentation de la consommation peut être le fait :

- d'une pression insuffisante,
- de l'usage de pneumatiques non préconisés.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement**.

- La plupart des versions sont équipées d'un système de dépollution incluant le **pot catalytique**, la **sonde lambda** et le **filtre à charbon actif** (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir).
- Ces véhicules fonctionnent **exclusivement au carburant sans plomb**.
- votre véhicule est constitué de 87 % de **pièces recyclables** et intègre déjà des pièces en **matériaux recyclés**.
- 95 % des pièces plastiques de votre véhicule sont marquées d'un sigle permettant d'identifier le matériau principal qui les compose. Ce marquage permet de trier plus facilement les pièces démontées et d'optimiser ainsi le recyclage de chacune d'entre elles.

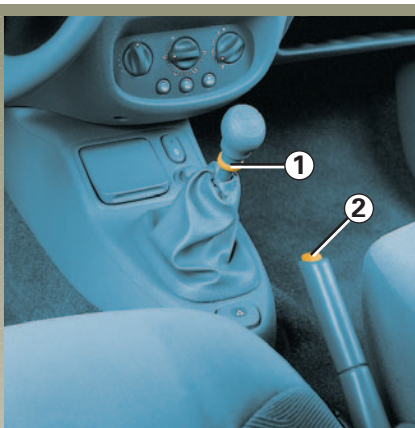
De plus, votre véhicule répond aux exigences de la réglementation européenne concernant la protection de l'environnement.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement !

Ne jetez pas avec les ordures ménagères usuelles les pièces remplacées lors de l'entretien courant (batterie, filtre à huile, filtre à air...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée...).

Mettez-les au rebut auprès des organismes spécialisés. Dans tous les cas respectez les lois locales.

LEVIER DE VITESSES



Pour passer la marche arrière (véhicule à l'arrêt)

Revenez en position neutre (point mort) puis soulevez l'anneau **1** contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

FREIN À MAIN

Pour desserrer

Tirez le levier légèrement vers le haut, enfoncez le bouton-poussoir **2** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré, risques de surchauffe.

Pour serrer

Tirez vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.



Selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte mécanique ou la position **P** pour les véhicules à boîte automatique.

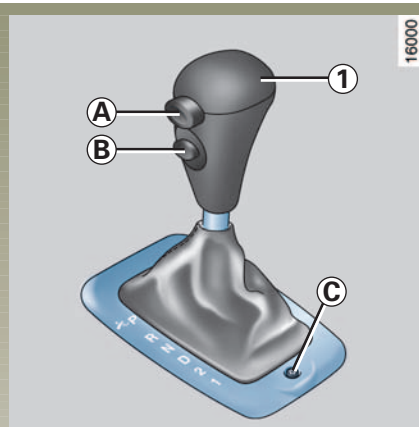
DIRECTION ASSISTÉE

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

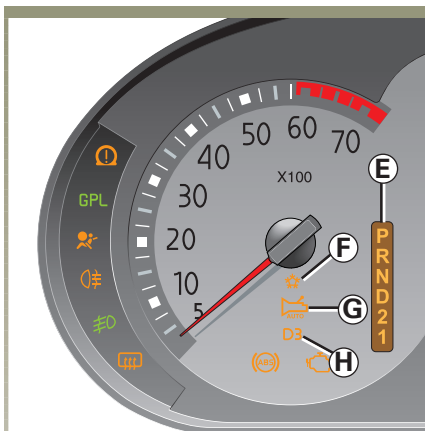
BOÎTE AUTOMATIQUE PROACTIVE



Levier de sélection

La barrette témoin **E**, et les témoins **F**, **G**, **H** au tableau de bord, vous informent du positionnement du levier de sélection **1** et/ou du mode de fonctionnement de la boîte automatique.

- P** : parking
- R** : marche arrière
- N** : point mort
- D** : marche avant automatique (rapports autorisés : 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e)
- 2** : 2^e imposée (rapports autorisés : 1^{re}, 2^e)
- 1** : 1^{re} imposée



Position D3 ou 3^e imposée

(rapports autorisés : 1^{re}, 2^e, 3^e).

Le levier de sélection en position **D**, appuyez sur le bouton **B**. Un témoin **H** s'allume au tableau de bord. Pour sortir de cette sélection appuyez de nouveau sur le bouton **B** (le témoin s'éteint).

Nota : tant que le témoin reste allumé, le système interdit le passage en 4^e.

Par mesure de sécurité, certaines positions ne sont accessibles qu'après déverrouillage : appuyez sur le bouton **A**.

L'engagement du levier en position **D** ou **R** ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Mise en route

Le levier en position **P** ou **N**, mettez le contact.

Pied sur la pédale de frein, quittez la position **P** ou **N**.

Par mesure de sécurité, pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage **A**.

BOÎTE AUTOMATIQUE PROACTIVE (suite)

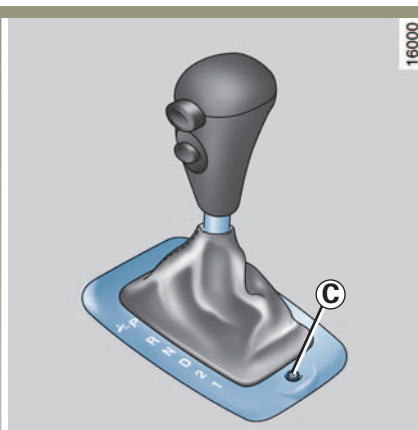
Marche avant

Engagez le levier en position **D**. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte de la charge de la voiture, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (voire même : relevez le pied de la pédale et appuyez de nouveau franchement et à fond sur la pédale d'accélérateur).

La vitesse d'enfoncement de la pédale vous permettra de rétrograder dans la mesure des possibilités du véhicule.



Situations exceptionnelles

- **Position neige** : en cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le contacteur **C**, le témoin de fonctionnement **F** s'allume.

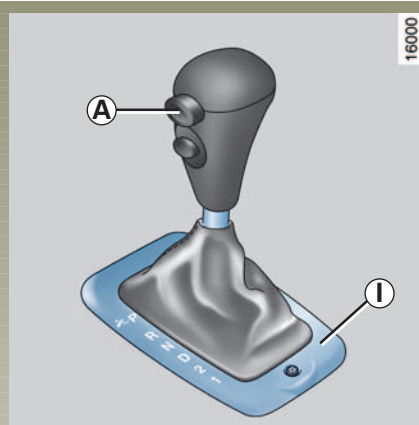
Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur **C**, le témoin de fonctionnement s'éteint.

- **En montagne** : si le profil de la route et sa sinuosité ne permettent pas de se maintenir en 4^e, nous vous conseillons de vous positionner en **D3** (par appui sur le bouton **B**, le levier de vitesses positionné sur **D**), voire sur **2** (2^e imposée), afin d'éviter les passages sur des rapports supérieurs à celui sélectionné. De même la position **1**, qui impose le 1^{er} rapport, permet de conserver un bon freinage moteur.

En cas de longue descente, il est donc conseillé de se positionner en **D3** ou **2** (voire **1**) pour obtenir un freinage moteur plus efficace et soulager les freins.

- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

BOÎTE AUTOMATIQUE PROACTIVE (suite)



Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée : les rapports passeront automatiquement à une vitesse basse.

N'utilisez pas les positions D3, 2, 1 et la position neige en dehors des situations exceptionnelles.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Serrez le frein à main.

Anomalies de fonctionnement

- **Dans le cas où le levier reste bloqué sur P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclipsez le cache **I** puis appuyez simultanément sur la protubérance (située sous le cache **I**) et le bouton de déverrouillage **A** pour déplacer le levier de la position **P**.

Rendez-vous chez votre Représentant RENAULT.

-  **En roulant**, si ce témoin s'allume, il indique une défaillance. Consultez au plus tôt un représentant RENAULT.

-  et  : **en roulant**, si ces témoins s'allument simultanément, évitez, lorsque la circulation vous oblige à vous arrêter, de laisser le levier en position **D** (ou **R**) : revenez systématiquement en position **N** le temps de l'arrêt. Consultez au plus tôt un Représentant RENAULT.

- **Dépannage d'un véhicule à boîte automatique**, reportez-vous au paragraphe « remorquage » du chapitre 5.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES (ABS)

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions les manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles. De plus, ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol.

Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules etc.). **En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.**

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

Anomalies de fonctionnement

Deux situations sont à considérer :

1 - Le voyant  est allumé au tableau de bord.

Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.



2 - Les voyants  et



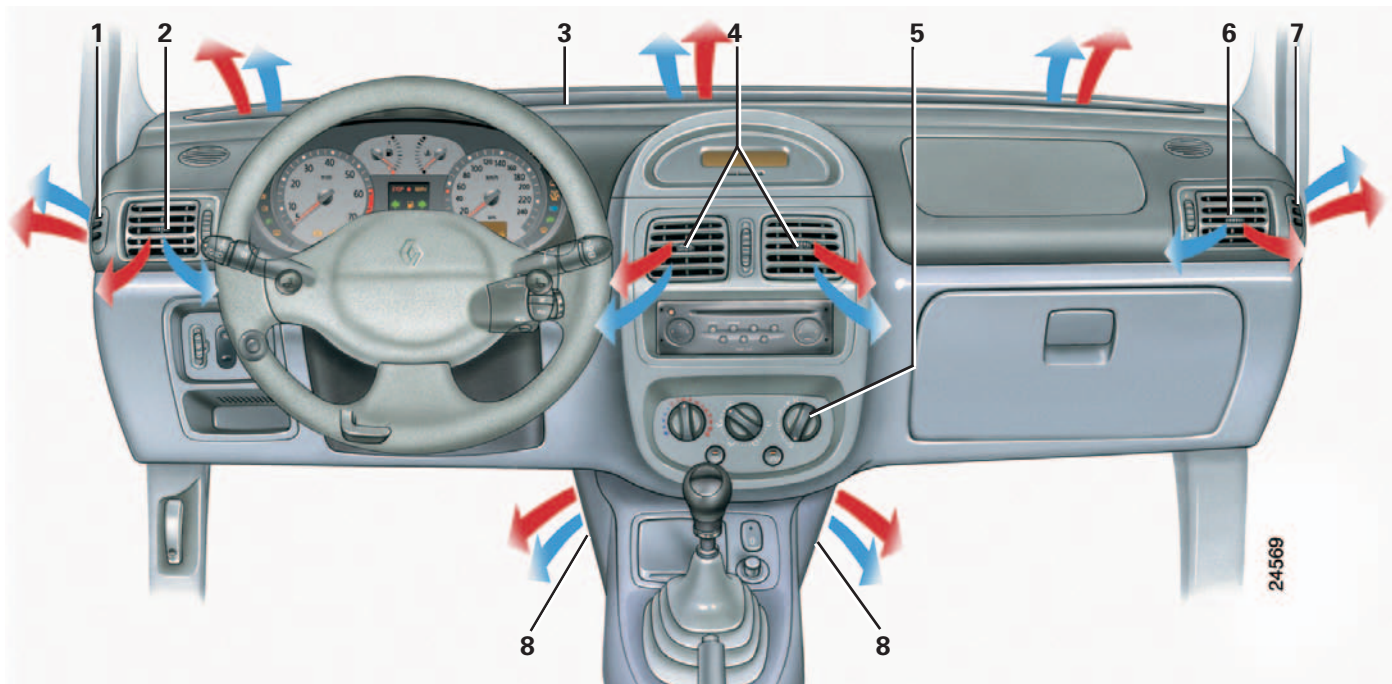
sont allumés au tableau de bord.

Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage n'est que partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant RENAULT.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.02 - 3.03
Chauffage - Ventilation - Air conditionné	3.04 ➡ 3.14
Éclairage intérieur	3.15
Lève-vitres	3.16
Pare-soleil	3.17
Poignée de maintien	3.17
Cendriers - Allume-cigares	3.18
Rangements	3.19 - 3.20
Banquette arrière (fonctionnalité)	3.21
Coffre à bagages	3.22
Transport d'objets dans le coffre	3.23

AÉRATEURS (sorties d'air)



1 - Frise de désembuage vitre latérale gauche

2 - Aérateur latéral gauche

3 - Frises de désembuage pare-brise

4 - Aérateurs centraux

3.02

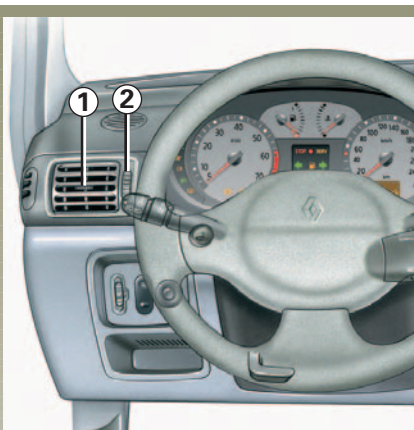
5 - Tableau de commandes

6 - Aérateur latéral droit

7 - Frise de désembuage vitre latérale droite

8 - Sortie chauffage pieds des occupants avant et arrière

AÉRATEURS (suite)



Aérateurs latéraux

Débit

Manœuvrez la molette **2** (au-delà du point dur).

↗ : ouverture maximale.

↘ : fermeture.

Orientation

Droite/gauche : manœuvrez la languette **1**.

Haut/bas : appuyez sur le haut ou le bas de l'aérateur.



Aérateurs centraux

Débit

Manœuvrez la molette **4** (au-delà du point dur).

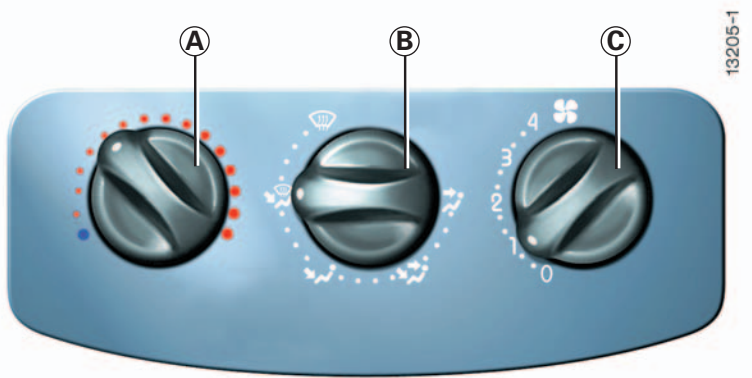
↗ : ouverture maximale.

↘ : fermeture.

Orientation

Droite/gauche : manœuvrez les languettes **3**.

Haut/bas : appuyez sur le haut ou le bas de l'aérateur.



Commandes

A Réglage de la température de l'air.

B Répartition de l'air.

C Réglage de la quantité d'air pulsé.

Réglage de la température de l'air

Manœuvrez le bouton **A**.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Répartition de l'air dans l'habitable

Manœuvrez la commande **B**.

Position

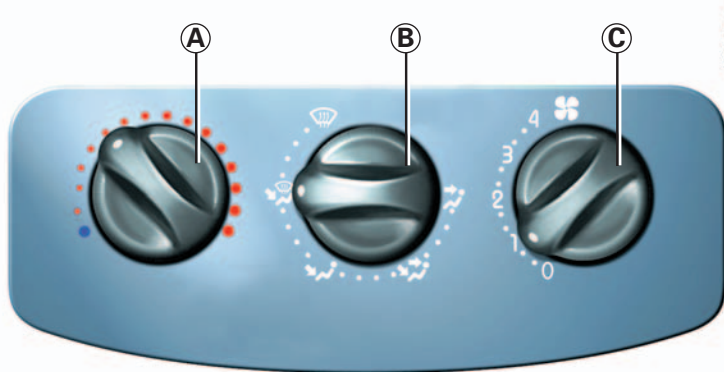


Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

Position



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Position



Le flux d'air est dirigé vers les pieds des occupants et les aérateurs de planche de bord.

Pour diriger le flux d'air uniquement vers les pieds, fermez les aérateurs de la planche de bord.

Position



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

Position



Pour une meilleure efficacité, fermez les aérateurs de la planche de bord.

Tout le flux d'air est alors dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

Pour obtenir une efficacité maximale, positionnez la commande **C** sur **4**.

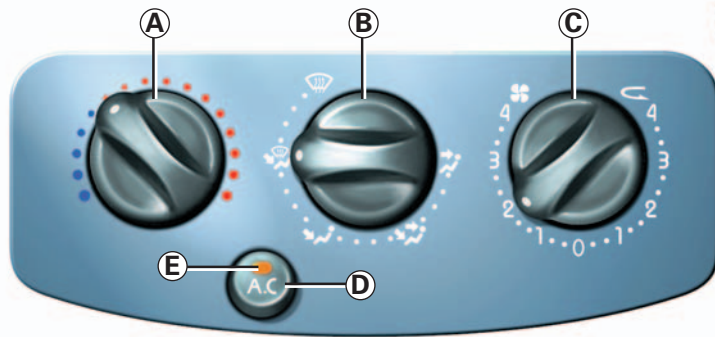
Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle



Utilisation usuelle (ventilation)

Manœuvrez la commande **C** de **0** à **4**.

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dite « à air soufflé ». C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air, la vitesse du véhicule ayant néanmoins une légère influence.



Commandes

- A** Réglage de la température de l'air.
- B** Répartition de l'air.
- C** Réglage de la quantité d'air pulsé.
- D** Mise en service du conditionnement d'air.
- E** Témoin de fonctionnement du conditionnement d'air.

Informations et conseils d'utilisation : reportez-vous en fin de paragraphe « chauffage-ventilation/air conditionné ».

Réglage de la température de l'air

Manœuvrez la commande **A**.

Vers la droite : température maximale possible.

Vers la gauche : température minimale possible.

Répartition de l'air dans l'habitable

Manœuvrez la commande **B**.

Position

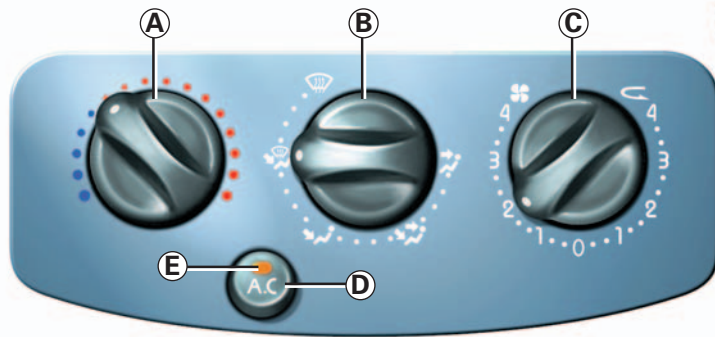


Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

Position



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Position



Le flux d'air est dirigé vers les pieds des occupants et les aérateurs de planche de bord.

Pour diriger le flux d'air uniquement vers les pieds, fermez les aérateurs de la planche de bord.

Position



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

Position



Pour une meilleure efficacité, fermez les aérateurs de la planche de bord.

Tout le flux d'air est alors dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

Pour obtenir une efficacité maximale, positionnez la commande **C** sur **4**.

Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle



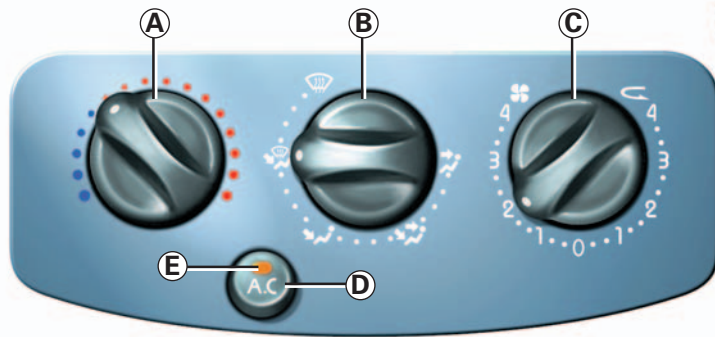
Ventilation

Manœuvrez la commande **C** de **0** à **4**.

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dite « à air soufflé ». C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air, la vitesse du véhicule ayant néanmoins une faible influence.

Plus la commande est positionnée vers la gauche, plus la quantité d'air pulsé est grande.

Si vous désirez fermer complètement l'entrée et arrêter l'installation, placez la commande **C** sur **0**.



Isolation de l'habitacle



Le fonctionnement normal de l'installation est obtenu en utilisant l'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de vous isoler de l'ambiance extérieure (circulation dans des zones polluées...).

Pour passer en mode isolation appuyez sur la commande **D** pour mettre en fonction le conditionnement d'air et manœuvrez la commande **C** de 0 à 4.

Cette fonction permet d'atteindre plus rapidement le niveau de confort souhaité.

Elle assure la mise en service ou l'arrêt du recyclage d'air. Dans cette position, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

L'utilisation prolongée du mode isolation peut entraîner des odeurs dues à l'air non renouvelé et un éventuel embuage.

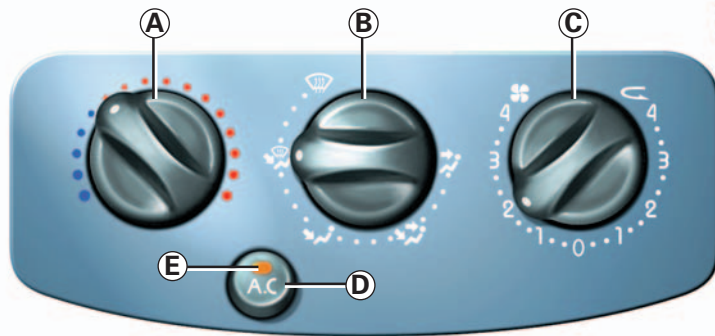
Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) par action sur la touche **C** dès le franchissement de la zone polluée.



En fonctionnement « air conditionné » toutes les vitres doivent être maintenues fermées pour une plus grande efficacité.

En cas d'anomalies de fonctionnement, consultez un Représentant RENAULT.

Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux.



Commandes du conditionnement d'air **A.C.**

La commande **D** assure la mise en fonction ou l'arrêt du conditionnement d'air.

La mise en fonction **ne peut pas être effectuée** si la commande **C** est positionnée sur **0**.

L'hiver, utilisez périodiquement le conditionneur afin de maintenir le système de climatisation en bon état de fonctionnement.

L'utilisation du conditionnement d'air permet :

- d'abaisser la température intérieure de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Nota : le conditionnement d'air peut être utilisé dans toutes les conditions, mais il ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

- Touche **D** non activée (témoin **E** éteint)

Le conditionnement d'air n'est pas en fonction.

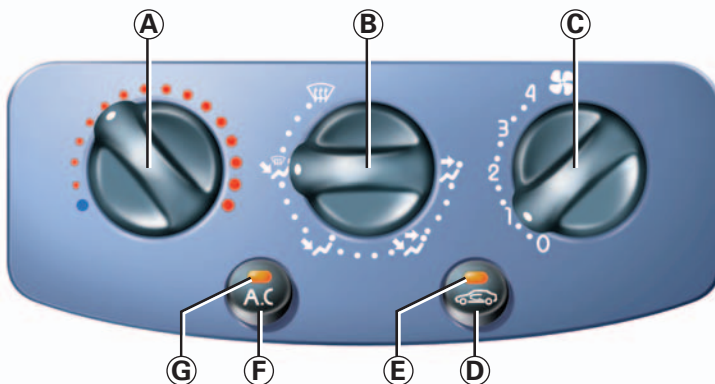
Les réglages sont alors identiques à ceux d'un véhicule sans conditionnement d'air.

- Touche **D** activée (témoin **E** allumé)

Le conditionnement d'air est en fonction.



Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Commandes

- A** Réglage de la température de l'air.
- B** Répartition de l'air.
- C** Réglage de la quantité d'air pulsé.
- D** Isolation de l'habitacle (recyclage d'air).
- E** Témoin de recyclage d'air.
- F** Mise en service du conditionnement d'air.
- G** Témoin de fonctionnement du conditionnement d'air.

Informations et conseils d'utilisation :

reportez-vous en fin de paragraphe « chauffage-ventilation/air conditionné ».

Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **B**.

Position



Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

Position



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.

Position



Le flux d'air est dirigé vers les pieds des occupants et les aérateurs de la planche de bord.

Pour diriger le flux d'air uniquement vers les pieds, fermez les aérateurs de la planche de bord.

Position



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

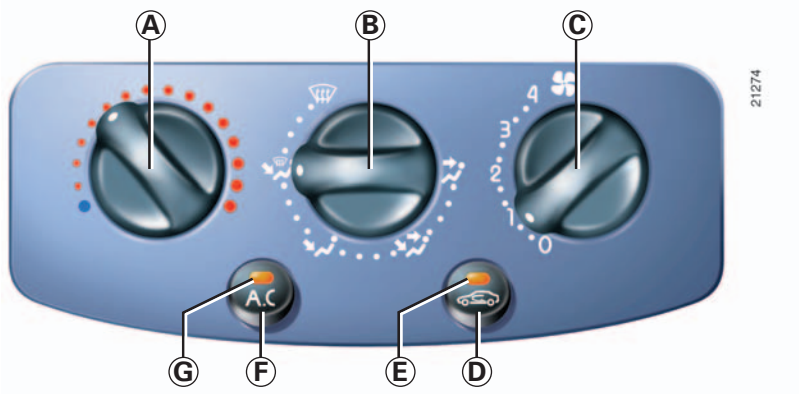
Position



Pour une meilleure efficacité, fermez les aérateurs de la planche de bord.

Tout le flux d'air est alors dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les désembueurs de vitre latérales avant.

Pour obtenir une efficacité maximale, positionnez la commande **C** sur 4.



Réglage de la température de l'air

Manceuvrez le bouton **A**.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle

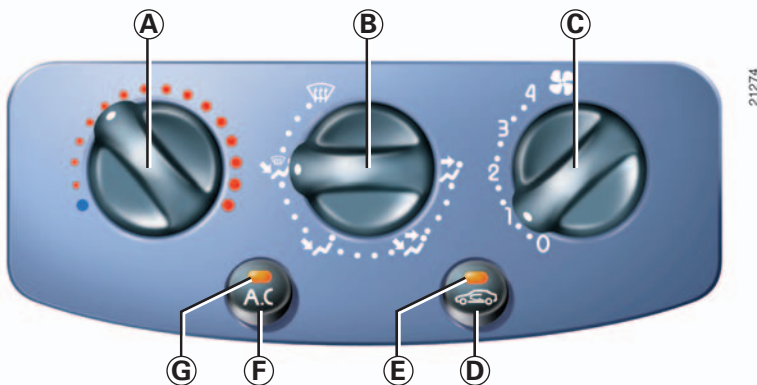
Manceuvrez la commande **C** de **0** à **4**.

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dite « à air soufflé ».

C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air, la vitesse du véhicule ayant néanmoins une faible influence.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande.

Si vous désirez fermer complètement l'entrée et arrêter l'installation, placez la commande **C** sur **0**.



L'utilisation prolongée du mode isolation peut entraîner des odeurs dues à l'air non renouvelé et un éventuel embuage.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) par action sur la touche **D** dès le franchissement de la zone polluée.

Isolation de l'habitacle



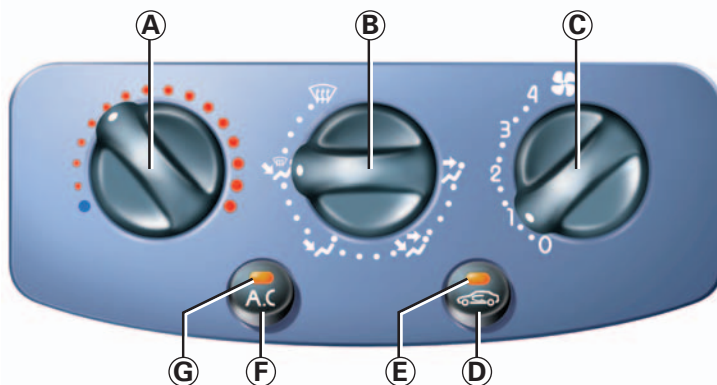
Le fonctionnement normal de l'installation est obtenu en utilisant l'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de vous isoler de l'ambiance extérieure (circulation dans des zones polluées...).

Pour passer en mode isolation, appuyez sur la commande **D**.

Cette fonction permet d'atteindre plus rapidement le niveau de confort souhaité.

Elle assure la mise en service ou l'arrêt du recyclage d'air. Le témoin de fonctionnement **E** s'allume lorsque la fonction est opérationnelle. Dans cette position, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.



Commandes du conditionnement d'air **A.C.**

La commande **F** assure la mise en fonction ou l'arrêt du conditionnement d'air.

La mise en fonction ne peut pas être effectuée si la commande **C** est positionnée sur 0.

L'hiver, utilisez périodiquement le conditionneur afin de maintenir le système de climatisation en bon état de fonctionnement.

L'utilisation du conditionnement d'air permet :

- d'abaisser la température intérieure de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Nota : le conditionnement d'air peut être utilisé dans toutes les conditions, mais il ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

- Touche **F** non activée (témoin **G** éteint)

Le conditionnement d'air n'est pas en fonction.

Les réglages sont alors identiques à ceux d'un véhicule sans conditionnement d'air.

- Touche **F** activée (témoin **G** allumé)

Le conditionnement d'air est en fonction.



Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Quelques conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

il est conseillé de rouler aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le carnet d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

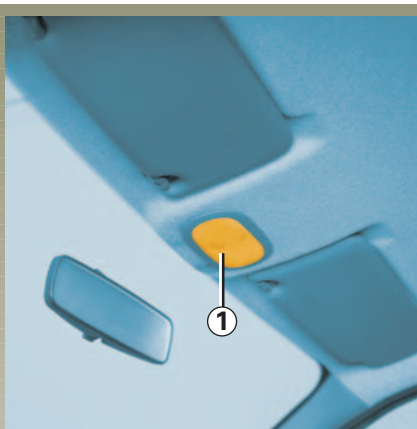
Anomalie de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez votre Représentant RENAULT.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement.
- **Présence d'eau sous le véhicule.** Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Plafonnier

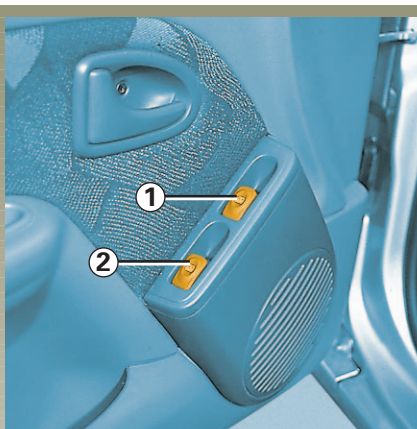
En basculant l'éclaireur **1** vous obtenez :

- un éclairage imposé,
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées,
- une extinction imposée.

Automatismes de fonctionnement de l'éclairage intérieur (pour certains véhicules)

- le déverrouillage à distance des portes entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 15 secondes.
- si une porte reste ouverte (ou est mal fermée), cela entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 15 minutes.
- si toutes les portes sont fermées à la mise sous contact il y a extinction progressive de l'éclairage.

LÈVE-VITRES



Lève-vitre électrique avant côté conducteur

Contact mis, appuyez sur le contacteur **1** pour baisser la vitre ou soulevez-le pour la lever.

Lève-vitre électrique avant côté passager

Contact mis, appuyez sur le contacteur **2** pour baisser la vitre ou soulevez-le pour la lever.

Mode impulsionnel

Celui-ci s'ajoute au fonctionnement du lève-vitre conducteur décrit ci-dessus.

Moteur tournant, une action brève sur le contacteur **1** permet de lever ou baisser complètement la vitre.

Toute action sur le contacteur **1** durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

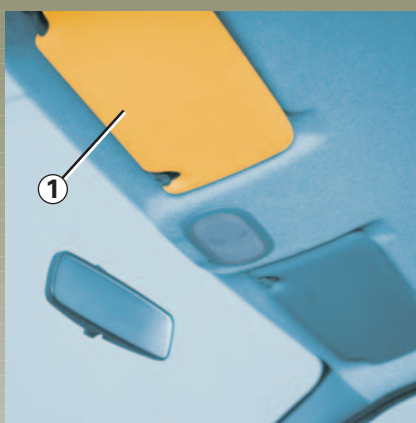
En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.



Lève-vitres manuels

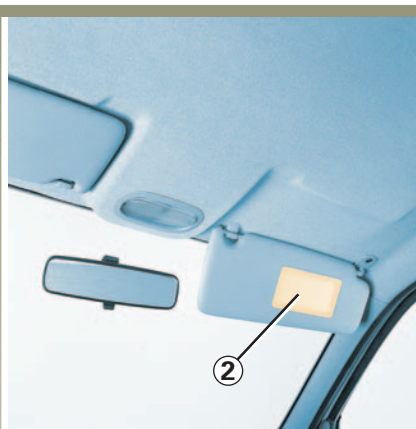
Manœuvrez la manivelle **3**.

PARE-SOLEIL / POIGNÉE DE MAINTIEN



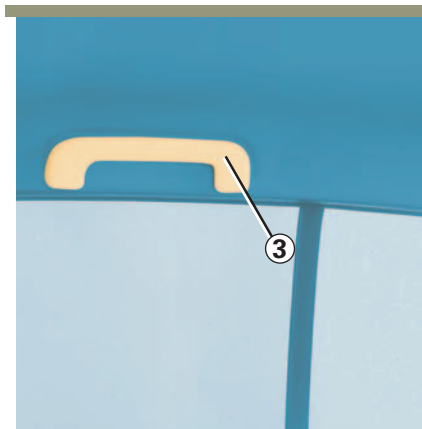
Pare-soleil

Abaissez le pare-soleil **1**.



Miroir de courtoisie

Lorsque le pare-soleil est équipé d'un miroir de courtoisie **2** il se situe côté passager.



Poignée de maintien 3

Elle sert à se maintenir en roulage. Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

CENDRIERS - ALLUME-CIGARES



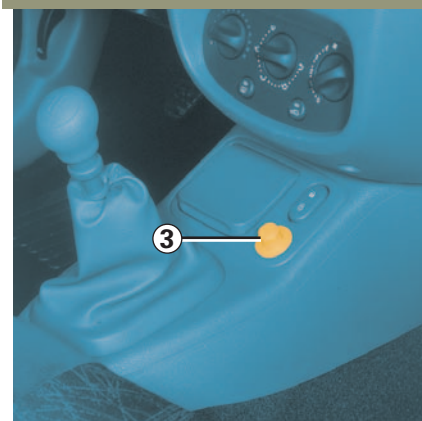
Cendrier sur la console avant

Pour le vider, soulevez le couvercle **1** et tirez sur l'ensemble, le cendrier se dégage de son logement.



Cendrier sur la porte arrière

Pour le vider appuyez sur la languette **2** pour dégager le cendrier.

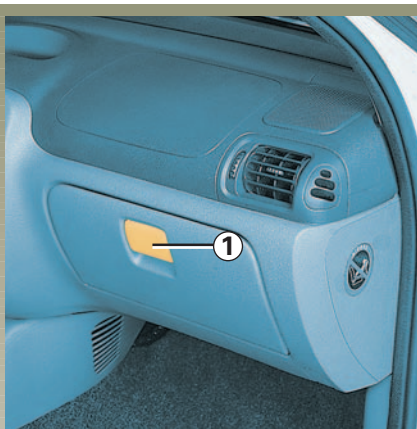


Allume-cigares

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares **3**.

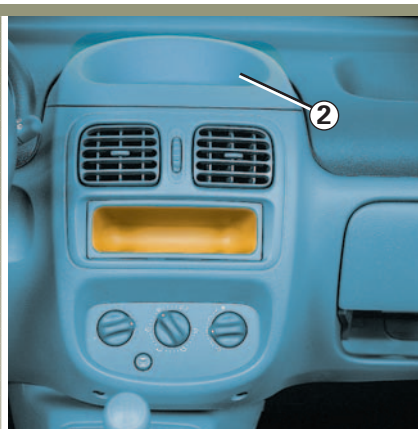
Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remettez-le sans l'enfoncer à fond.

RANGEMENTS



Boîte à gants côté passager

Pour ouvrir, soulevez la commande **1**.
A l'intérieur du portillon, deux emplacements sont prévus pour poser des gobelets.



Vide-poches de console centrale 2



Vide-poches conducteur 3

RANGEMENTS (suite)



Vide-poches portes avant 4



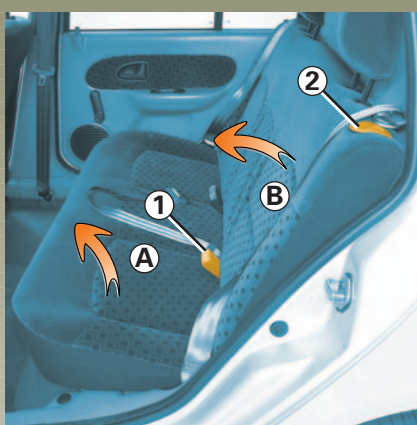
Rangement de fond de coffre 5



Rangement de coffre 6

Il est prévu un emplacement pour différents accessoires (bidon, trousse...).

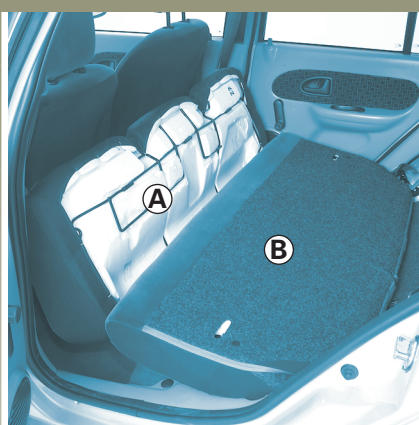
BANQUETTE ARRIÈRE (fonctionnalité)



L'assise et le dossier peuvent être rabattus pour permettre le transport d'objets encombrants.

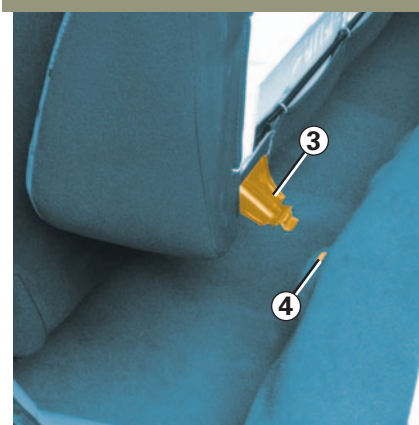
Pour rabattre l'assise

Soulevez l'assise **A**, contre les sièges avant.



Pour rabattre le dossier

Retirez les appuis-tête arrière si le véhicule en est équipé. Appuyez sur le bouton **2** et abaissez le dossier **B**.



Dépose de l'assise

Soulevez l'assise de façon à pouvoir sortir les pattes **3** de leur logement **4**.

Pour remonter l'assise, procédez en sens inverse. **Assurez-vous du bon maintien de l'assise.**



- **Lors de la remise en place du dossier**, assurez-vous de son bon verrouillage en partie supérieure. Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles n'empêchent pas l'encliquetage du verrou du dossier.
- **Lors de la manœuvre de la banquette**, veillez à bien repositionner les boîtiers des ceintures **1** avant de rabattre l'assise.

Une fois la banquette remise en place, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité.

COFFRE À BAGAGES



Pour ouvrir

Introduisez la clé de contact dans la serrure **1** et tournez-la du côté gauche. Selon la version, soulevez la porte du coffre ou bien pressez le poussoir **1** et soulevez la porte du coffre.

Versions équipées de la commande électrique des portes

La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

Toutefois, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller la porte du coffre sans agir sur la condamnation ou la décondamnation des portes en utilisant la clé des portes dans la serrure **1**.

Pour fermer

Claquez la porte du coffre et tournez la clé de contact du côté droit.

Nota : ne laissez pas la clé dans le coffre car elle est nécessaire pour l'ouverture.

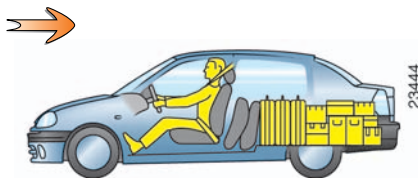
TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels.



- La banquette repliée, ce qui est le cas pour les chargements maximaux.

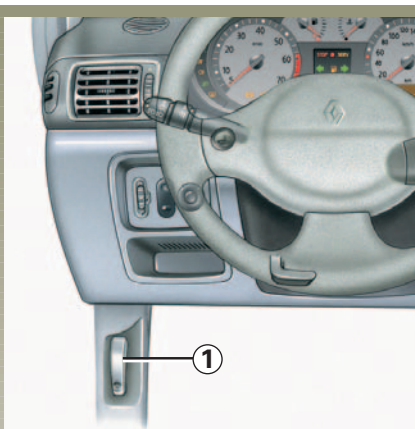


Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.02
Niveau huile moteur	4.03 → 4.06
Niveaux : liquide de freins	4.07
liquide de refroidissement moteur	4.08
pompe assistance de direction	4.09
réservoir lave-vitre	4.09
Filtres	4.09
Batterie	4.10
Entretien de la carrosserie	4.11 - 4.12
Entretien des garnitures intérieures	4.13
	4.01

CAPOT MOTEUR

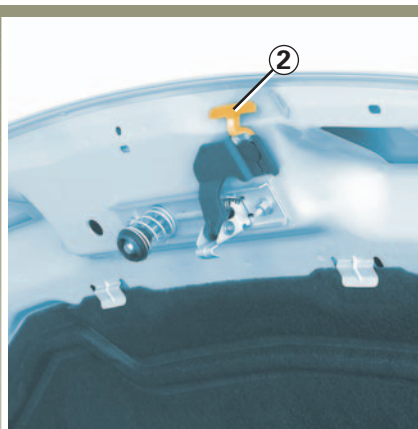


Ouverture du capot moteur

Pour ouvrir, tirez la manette **1**.



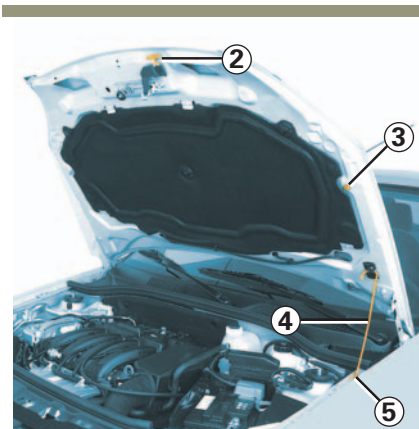
Lors des interventions sous le capot moteur, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Déverrouillage de la sécurité du capot

Pour déverrouiller, tirez la palette **2**.

Levez simultanément le capot, dégrafez la béquille **4** de sa fixation **3** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **5**.



Fermeture du capot moteur

Pour refermer le capot, replacez la béquille **4** dans la fixation **3** prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.

Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.



Assurez-vous de son bon verrouillage.

NIVEAU HUILE MOTEUR

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez votre Représentant RENAULT.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

Pour être valable, la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risques de casse moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Reportez-vous en pages suivantes paragraphe « niveau huile moteur/appoint-remplissage ».

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



Message 1
Niveau
supérieur
au mini



Message 2
Niveau
mini

Alerte niveau huile minimum au tableau de bord

A la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :

- **si le niveau est au-dessus du niveau minimum**, l'afficheur indique « oil ok » : message afficheur 1.

Ce message indique le niveau d'huile et non la qualité.

Pour plus de précision, appuyez sur le bouton de mise à zéro du totalisateur.

Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret.

- **si le niveau est au minimum** : le mot « ok » n'apparaît pas sur l'afficheur, les tirets et le mot « oil » clignotent (message afficheur 2) et

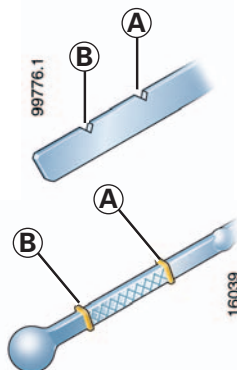
le témoin  s'allume au tableau de bord.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

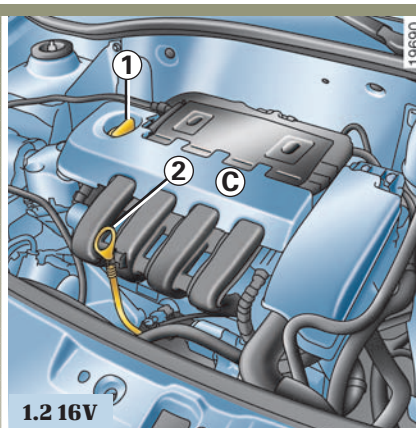
NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)



Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge ;
- essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **B** ni dépasser le « maxi » **A**.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.



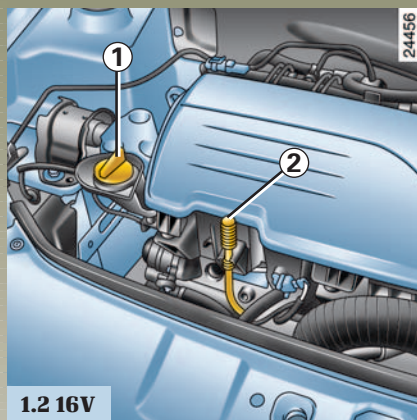
Particularités moteur 1.2 16V

Pour déclipser la jauge, faites levier avec la main en prenant appui sur le couvercle moteur **C**.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)

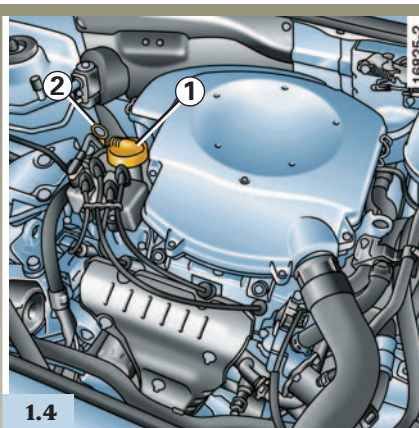


Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

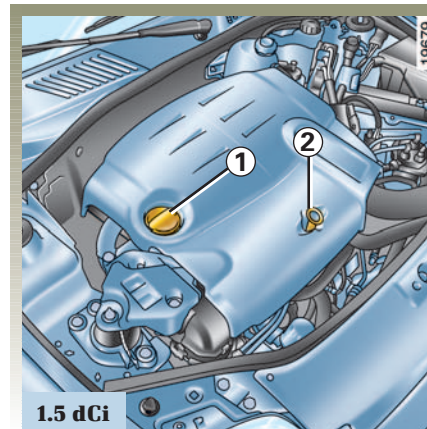
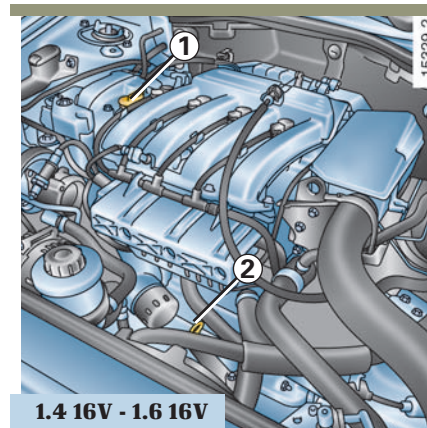
Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1**.



NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Capacités moyennes de vidange
(pour information)

moteur 1.2 16V : 4,0 litres

moteur 1.4 : 3,1 litres

moteur 1.4 16V : 4,8 litres

moteur 1.6 16V : 4,8 litres

moteur 1.5 dCi : 4,6 litres

Filtre à huile compris.

Le filtre à huile doit être remplacé périodiquement : consultez le carnet d'entretien de votre véhicule.

Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

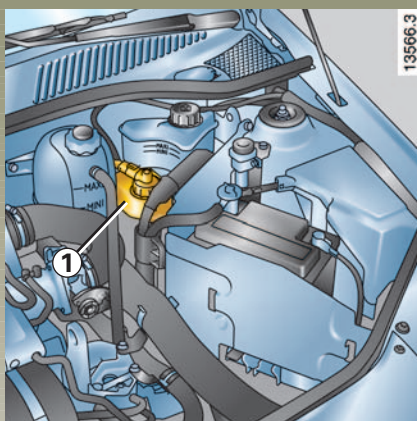


Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

NIVEAUX



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques RENAULT et prélevé d'un bidon scellé.

Périodicité de remplacement :

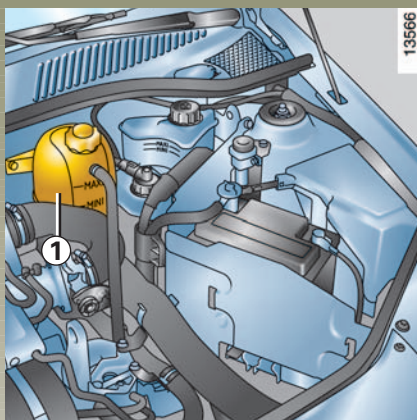
reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

NIVEAUX (suite)



Liquide de refroidissement

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le vase d'expansion **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère MINI.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Danger de brûlures.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques RENAULT qui vous assurent :

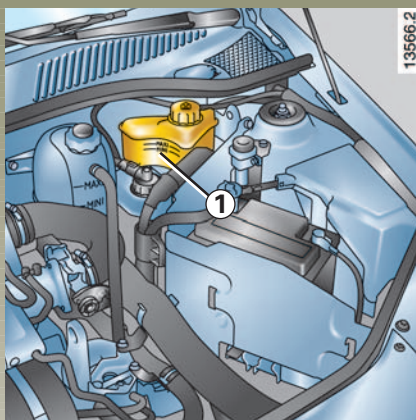
- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.

NIVEAUX (suite)

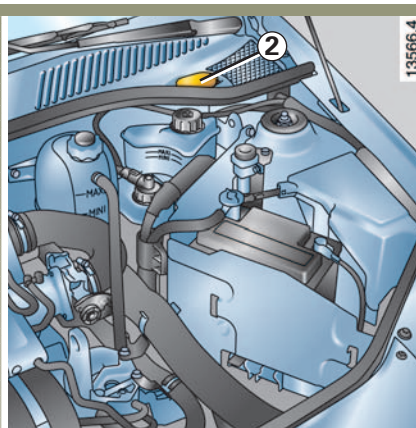


Pompe d'assistance de direction

Périodicité : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Niveau : pour un niveau correct à froid, il faut qu'il soit visible entre les niveaux **Mini** et **Maxi** sur le réservoir **1**.

Utilisez, pour les appoints ou le remplissage, les produits agréés par nos Services Techniques RENAULT.



Réservoir lave-vitres

Remplissage : par le bouchon **2**.

Ce réservoir alimente également les lave-projecteurs (si le véhicule en est équipé).

Liquide : eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs : pour orienter les gicleurs du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.

FILTRES

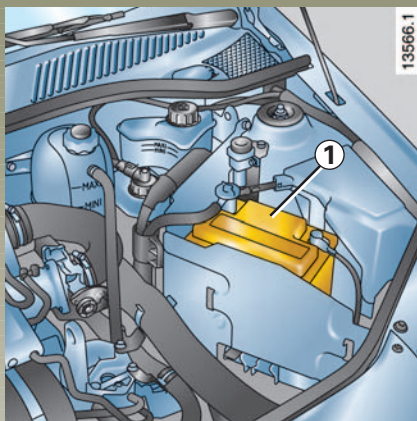
Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

BATTERIE



Votre batterie ne nécessite pas d'entretien : n'ouvrez jamais le couvercle **1**.



Lors des interventions sous le capot moteur, le moteur-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.



Suivant véhicule, la batterie étant **spécifique** (présence d'un tuyau de dégazage qui permet l'évacuation de gaz corrosifs et explosifs vers l'extérieur), veillez à la remplacer par une batterie permettant le branchement de ce tuyau. Consultez votre Représentant RENAULT.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

- d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

- d'actions abrasives

poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

- des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver la voiture en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver la voiture et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : bouchon à carburant, intérieur de la trappe à carburant, toit ouvrant...) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (suite)

Ce qu'il faut faire

- Laver fréquemment votre voiture, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet surtout les passages de roues et le dessous de caisse pour éliminer :
 - les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;
 - **la fiente d'oiseaux** qui contient des produits chimiques qui ont **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
 - le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
 - la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Respecter l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuer ou faire effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion RENAULT, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respecter les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, vérifier la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prendre soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre, l'antenne radio.

Déposer les fouets d'antenne auto-radio et radiotéléphone (si le véhicule en possède un).

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans nos « RENAULT boutiques ».

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel,
- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

Particularités

- Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...).

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec et doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

- Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (RENAULT Boutique) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détersifs ou teinture est à proscrire.

Ce qu'il ne faut pas faire :

Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisations à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

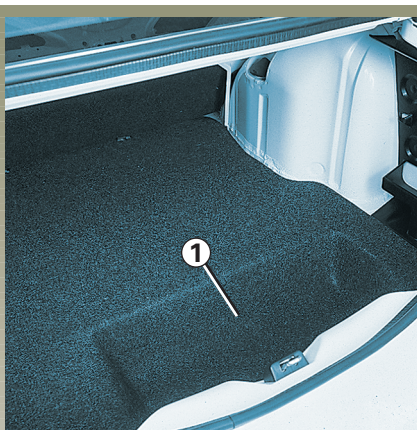
Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de planche de bord.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez en RENAULT Boutique.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Roue de secours	5.02
Bloc outils (Cric - Manivelle, etc.)	5.03
Enjoliveurs-jantes	5.04
Changement de roue	5.05
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.06 ➡ 5.08
Balais d'essuie-vitres	5.09
Remplacement des lampes :	5.10 ➡ 5.17
Feux avant	5.10 - 5.11
Projecteurs antibrouillard	5.12
Feux arrière	5.13 ➡ 5.15
Répétiteurs latéraux	5.16
Éclaireurs intérieurs	5.17
Batterie	5.18 - 5.19
Télécommande de verrouillage des portes (piles)	5.20
Fusibles	5.21 ➡ 5.23
Système de coupure carburant en cas de choc violent	5.24
Remorquage (dépannage - attelage)	5.25 ➡ 5.27
Prééquipement autoradio / accessoires	5.28 - 5.29
Anomalies de fonctionnement	5.30 ➡ 5.35

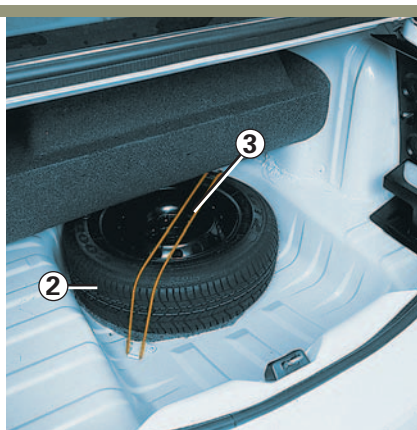
ROUE DE SECOURS



Roue de secours

Elle est placée dans le coffre. Pour accéder à la roue de secours :

- Ouvrez la porte du coffre à bagages.
- Soulevez le tapis du coffre **1**.

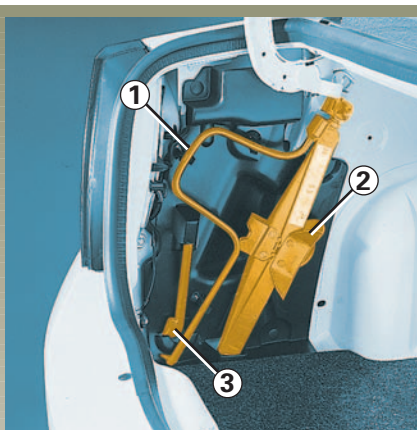


- Dégagez la sangle de retenue **3**.
- Sortez la roue de secours **2**.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

BLOC-OUTILS

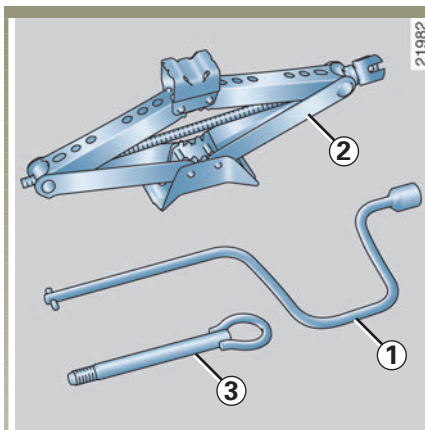


Le bloc-outils est situé à l'intérieur de l'aile arrière gauche.

Il comprend :

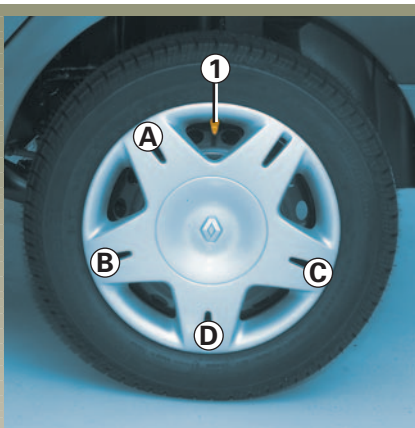
- La manivelle **1**
- Le cric **2**
- L'anneau de remorquage **3**

Pour son utilisation reportez-vous au paragraphe « remorquage » au chapitre 5.



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation, ou pour accéder sous le véhicule.

ENJOLIVEURS - JANTES



Enjoliveur avec vis de roues cachées

Déposez-le à l'aide de l'extrémité de la manivelle, en engageant le crochet dans l'un des ajours de la périphérie.

Pour le remettre, reclipsez-le en veillant à l'orienter en fonction de la valve **1**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.



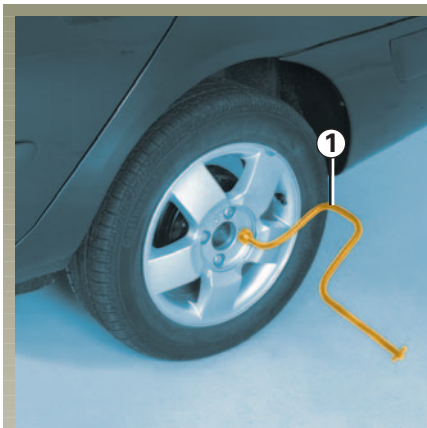
Enjoliveur central avec vis de roues cachées

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur (située dans la boîte à gants) en introduisant la clé **2** dans le logement **3**.

Pour le remettre, orientez le logement **3** par rapport à la jante, clipsez-le et reposez l'écrou à l'aide de la clé **2**.

Nous vous conseillons de relever le numéro gravé sur la clé, de façon à pouvoir la remplacer en cas de perte.

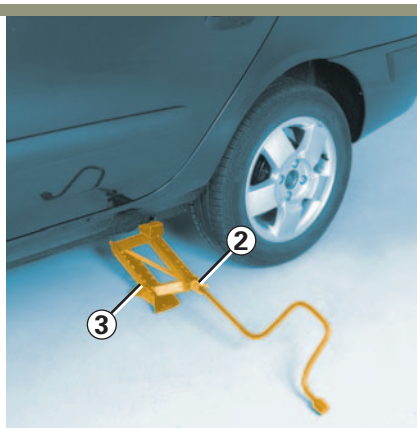
CHANGEMENT DE ROUE



Garez la voiture sur un sol plan non glissant (exemple : évitez le carrelage...) et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric) enclenchez le signal de détresse.

Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou position **P** pour les boîtes automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Déposez l'enjoliveur (voir paragraphe enjoliveurs).

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la manivelle **1** de façon à appuyer dessus.

Présentez le cric horizontalement, la tête du cric doit être glissée sous la partie inférieure de la carrosserie et le plus proche de la roue concernée.

Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous la voiture). Sur un sol mou, interposez une planchette sous la semelle.

Introduisez l'extrémité **2** de la manivelle dans le cric **3** et donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

Démontez les vis.

Retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les vis fortement et faites contrôler le serrage des vis le plus rapidement possible par un Représentant RENAULT (couple de serrage 105 Nm).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES

Sécurité pneumatiques - roues

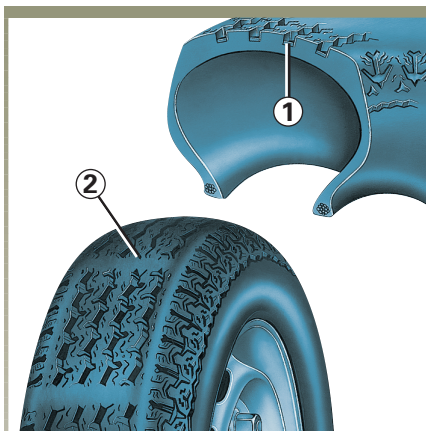
Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre voiture que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant RENAULT.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

PNEUMATIQUES (suite)

Pressions de gonflage

Il est important de respecter les pressions de gonflage (y compris celle de la roue de secours), elles doivent être vérifiées au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage (reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques » au début de la notice).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risques d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation : ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques » au début de la notice).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Nota : une étiquette (suivant pays ou version), collée sur le chant ou l'encadrement de la porte avant conducteur, vous indique les pressions de gonflage des pneumatiques.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « roue de secours » et « changement de roue » au chapitre 5.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- La conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur.
- Son comportement en virages.
- La direction (lourdeur).
- Le bruit émis par les pneumatiques.
- La monte de chaînes.

PNEUMATIQUES (suite)

Utilisation hivernale

- Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine rend impossible le chaînage.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule**.

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Nous vous recommandons de consulter votre Représentant RENAULT.

- Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Nota : Nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- un sens de roulage
- un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

- Pneus cloutés

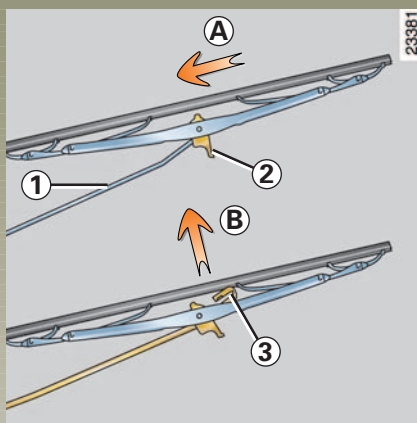
Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter votre Représentant RENAULT qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES



Remplacement des balais d'essuie-vitre avant

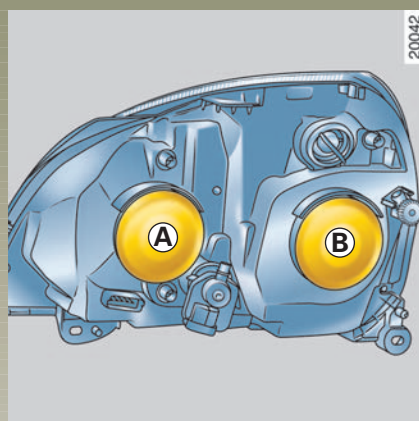
- Soulevez le bras d'essuie-vitre **1**.
- Faites basculer la languette **2**.
- Faites coulisser le balai d'essuie-vitre **A** pour dégager le crochet **3**.
- Décalez le balai d'essuie-vitre **B** pour le dégager du crochet **3**.

Remontage d'un balai d'essuie-vitre

Pour remonter le balai d'essuie-vitre procédez en sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

FEUX AVANT : remplacement des lampes



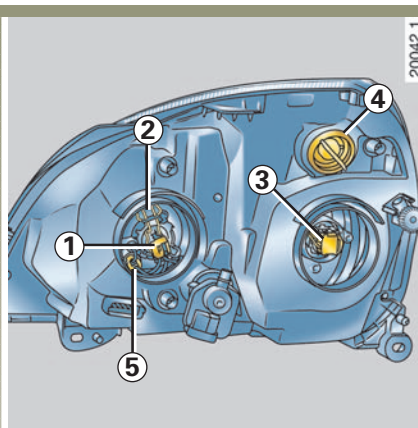
Véhicules avec accessibilité réduite aux lampes (nécessité, parfois, de démontage d'organes de carrosserie ou de mécanique) : adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Feux de route

Déposez le cache **A**.

Déposez le connecteur de la lampe **1**.

Dégagez les ressorts **2** et sortez la lampe.



Feux de croisement

Déposez le cache **B**.

Tournez le connecteur d'un quart de tour et sortez la lampe **3**.

Type de lampe : **1** ⇨ H1
3 ⇨ H7
anti U.V. (voir encadré).

Ne touchez pas le verre de la lampe.
Tenez-la par son culot.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.
Risque de blessure.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec et doux.

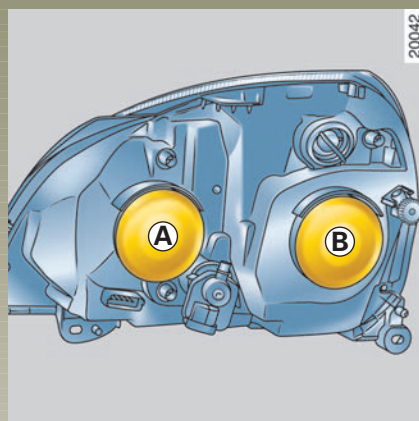
L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.



Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes anti U.V.

(L'utilisation de tout autre lampe pourrait entraîner une dégradation du projecteur.)

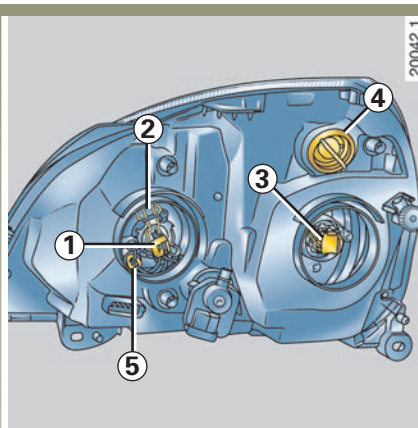
FEUX AVANT : remplacement des lampes (suite)



Feu de position avant

Déposez le porte-lampe 5 pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : W5W.



Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe 4. La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Type de la lampe : PY21W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement. Risque de blessure.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

PROJECTEURS ANTIBROUILLARD : remplacement des lampes



Projecteurs antibrouillard avant 1

Remplacement d'une lampe

Consultez votre Représentant RENAULT.

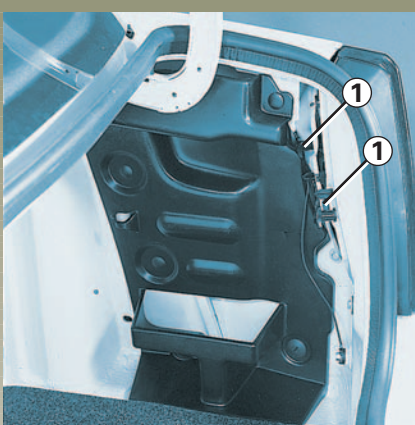
Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre voiture de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant RENAULT.

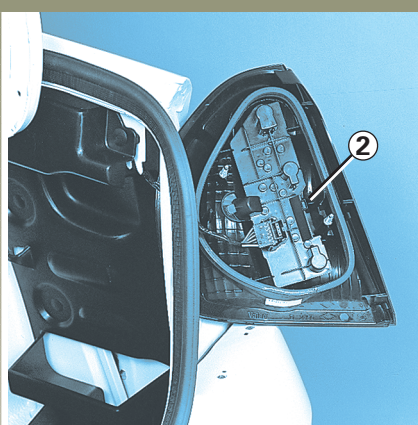


Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant RENAULT, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur), de plus il dispose des pièces nécessaires à l'adaptation.

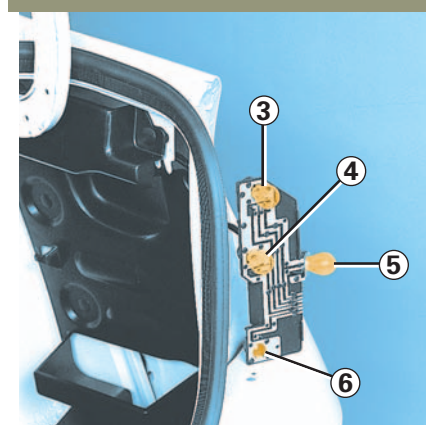
FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes



Retirez les vis **1** et dégagez le bloc des feux arrière par l'extérieur.



Déclipsez le porte-lampes en écartant la languette **2**.



3 Feu de position et stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments P 21/5 W.

4 Feu de recul (côté droit)

Lampe forme poire à ergots P 21 W.

5 Feu de direction

Lampe orange forme poire à ergots P 21 W.

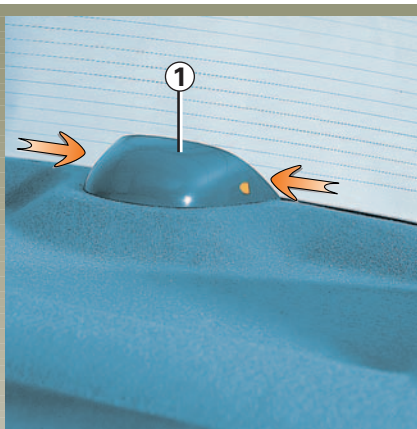
6 Feu de brouillard (côté gauche)

Lampe forme poire à ergots P 21 W.



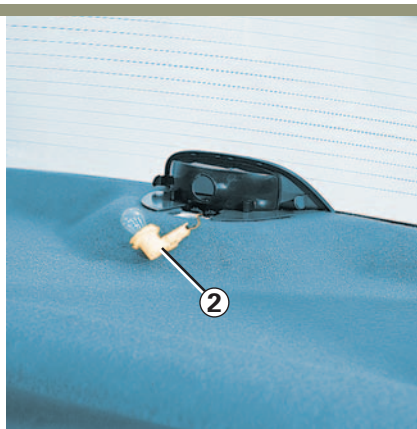
Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.
Risque de blessure.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (suite)



Troisième feu de stop 1

Enlevez le protecteur en appuyant simultanément des deux côtés sur les lamelles de blocage (flèches).



Tournez le porte-lampe 2 d'un quart de tour, dégagez-le et sortez la lampe.

Type de lampe : P 21 W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.
Risque de blessure.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (suite)



Eclaireur de plaque d'immatriculation 1

Dégagez-le à l'aide d'un outil type tournevis plat.



Pour atteindre la lampe 2 déclipsez le diffuseur du porte-lampe.

Type de lampe : PH 5 W.

RÉPÉTITEURS LATÉRAUX : remplacement des lampes



Déclipsez le répétiteur **1** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).



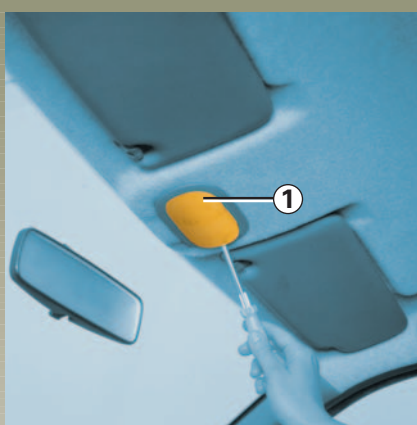
Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **2** et sortez la lampe.

Type de lampe : W 5 W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement. Risque de blessure.

ÉCLAIREURS INTÉRIEURS : remplacement des lampes

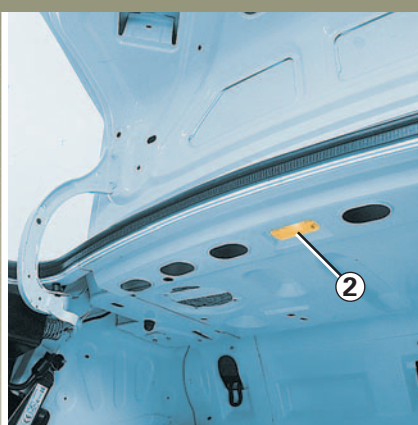


Plafonnier

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache **1**.

Dégagez la lampe.

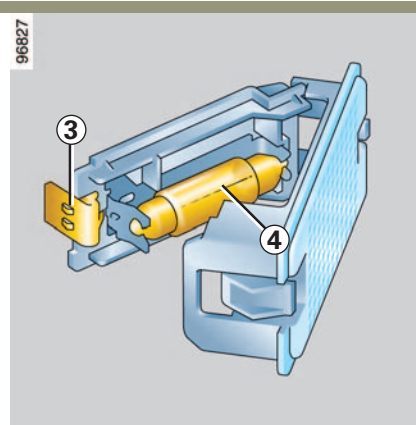
Type de lampe : W 5 W.



Eclaireur de coffre

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **2** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

Déconnectez l'éclaireur.



Appuyez sur la languette **3** pour dégager le diffuseur et accéder à la lampe **4**.

Type de lampe : navette 7 W.

BATTERIE : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs » soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.

Branchement d'un chargeur

Déconnectez impérativement (moteur arrêté) les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative**.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.
- Lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), **l'état de charge diminue**. En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.
- Enfin sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » comme la montre, les accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en + **après contact**. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors de reprogrammer les appareils à mémoire, autoradio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Evitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Danger de blessures graves.

BATTERIE : dépannage (suite)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

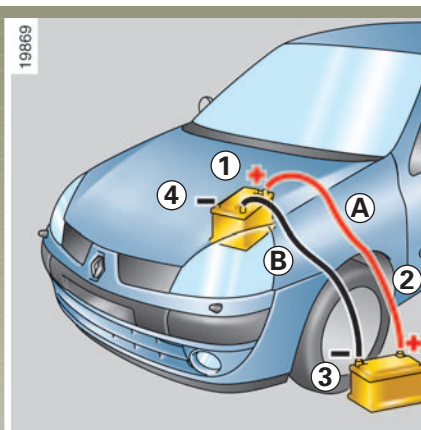
procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant RENAULT, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.

La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble **A** (+) n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarez le moteur comme d'habitude. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).

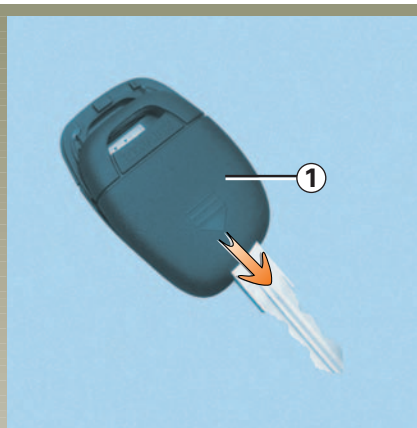


Manceuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

TÉLÉCOMMANDE DE VERROUILLAGE DES PORTES (piles)



Remplacement de la pile

Faites glisser le couvercle de la télécommande **1**.

Les piles sont disponibles chez votre Représentant RENAULT. Leur durée de vie est de deux ans environ.

Un temps d'une seconde est nécessaire entre deux actions de verrouillage et de déverrouillage.



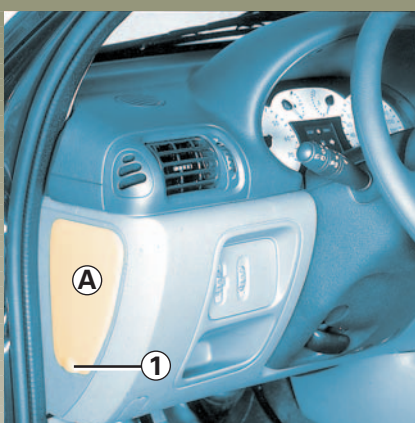
Remplacez la pile **2** en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Nota : lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

FUSIBLES



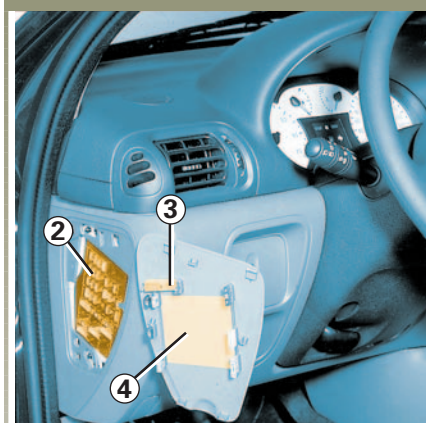
Compartiment à fusibles 2

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique avant toute recherche vérifiez l'état des fusibles.

Soulevez le couvercle A par la poignée 1.

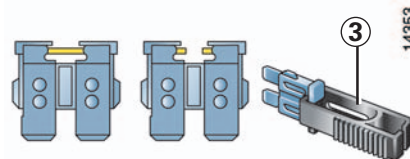
Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles 4 (détaillée ci-après).

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



BON MAUVAIS

Débrochez le fusible à l'aide de la pince 3.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Suivant la législation locale ou par précaution :

procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (suite)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
UCE BVA	Unité centrale électrique boîte automatique		Feu de recul	MEMO INJECT	Moteur injection
	Motoventilateur de chauffage		Antiblocage des roues (ABS)	ou UCE INJECT	
	Autoradio/Allume-cigare/ Montre		Lève-vitres électriques	ou 	
	Feu de position droit/ Eclairage accessoires intérieurs		Airbags et prétensionneurs		Coupe consommateurs : Rétroviseur électrique/ Eclaireur de coffre/Radio/ Conditionnement d'air/ Montre/Lave-projecteur
	Feu de position gauche/ Eclairage accessoires intérieurs		Essuie-lunette arrière/ Tableau commande conditionnement d'air	ou	
	Dégivrage rétroviseur		Lunette arrière dégivrante		Coupe consommateurs : Eclairage intérieur Rétroviseur électrique/ Eclaireur de coffre/ Montre/Plafonnier/Radio
	Feu de route gauche		Feu de brouillard arrière		
	Feu de route droite		Feu de route droit		
	Feu de croisement gauche		Feu de croisement droit		

FUSIBLES (suite)

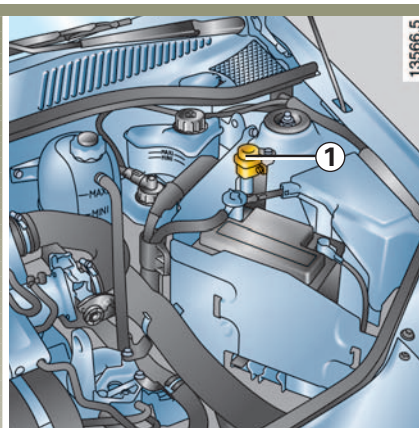
Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
 ou	Unité centrale habitacle/Feux indicateurs de direction		Essuie-vitre avant
	Feux indicateurs de direction et feux de détresse		Feux de stop/ Condamnation électrique des portes/ Tableau de bord
	Alimentation plafonnier/Essuie-vitre arrière	STOP	Feux de stop
	Feux de brouillard avant		
	Condamnation électrique des portes		
	Motoventilateur conditionnement d'air		
DIAG	Prise diagnostic		
	Avertisseur sonore		

SYSTÈME DE COUPURE CARBURANT EN CAS DE CHOC VIOLENT

Votre véhicule est équipé d'un système de coupure carburant par inertie en cas de choc violent.

Ce système est prévu pour se désarmer et ainsi isoler le circuit d'alimentation en carburant lors d'un fort impact.



Réarmement du système

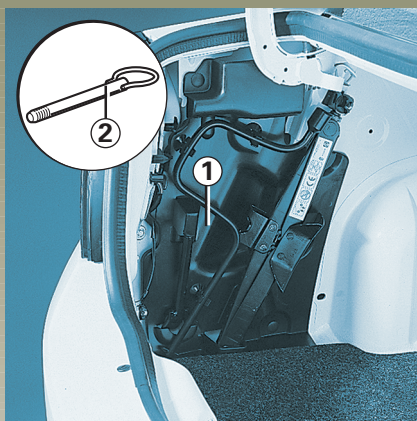
Si les conditions de remise en fonctionnement du circuit d'alimentation sont réunies (voir encadré), appuyez sur le bouton **1** pour réarmer le système.



À la suite du choc, le système pourra être réarmé mais seulement après avoir fait inspecter le véhicule par le personnel qualifié du Réseau RENAULT qui devra s'assurer :

- que le véhicule est roulant ;
- et qu'il n'y a pas d'odeur de carburant ;
- et qu'il n'y a pas de fuite dans le circuit d'alimentation.

REMORQUAGE : dépannage



Le volant ne doit pas être verrouillé ; la clé de contact doit être sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux « Stop », feux indicateurs de direction). La nuit le véhicule doit être éclairé.

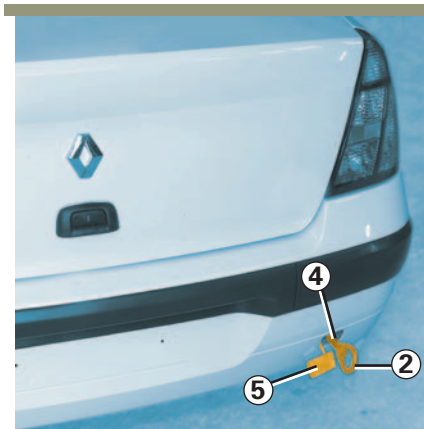
De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage 2 situé dans le bloc à outils 1 (reportez-vous au paragraphe « bloc-outils » en chapitre 5) et les points de remorquage avant 3 et arrière 4 (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction : en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Point de remorquage avant 3
Vissez l'anneau de remorquage 2 au maximum.

Point de remorquage arrière 4
Déclipez le cache 5.
Vissez l'anneau de remorquage 2 au maximum.

REMORQUAGE : dépannage (suite)



- RENAULT préconise l'utilisation d'une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), il faut que le véhicule tracté soit apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Il est impératif d'éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

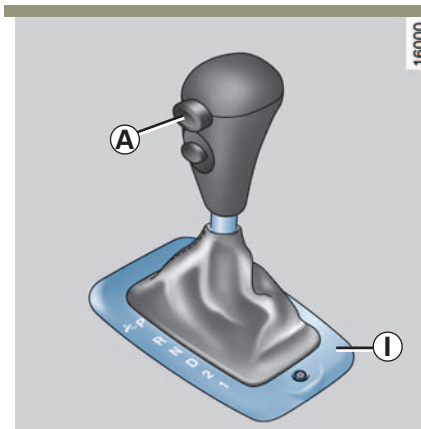
Remorquage d'une voiture à boîte automatique : particularité

Moteur à l'arrêt : le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les 4 roues au sol, **en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre N et sur un parcours maximum de 50 km**.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

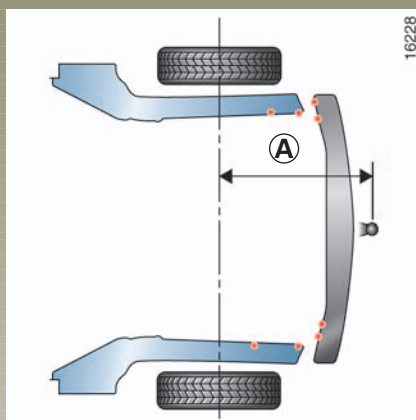


Le levier doit être en position neutre N.

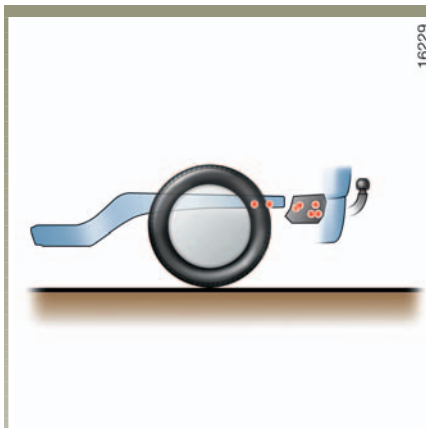
Dans le cas où le levier reste bloqué sur P alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclipsez le cache **I** puis appuyez simultanément sur la protubérance (située sous le cache **I**) et le bouton de déverrouillage **A** pour déplacer le levier de la position **P**.

REMORQUAGE attelage



$A = 1\,039\text{ mm.}$



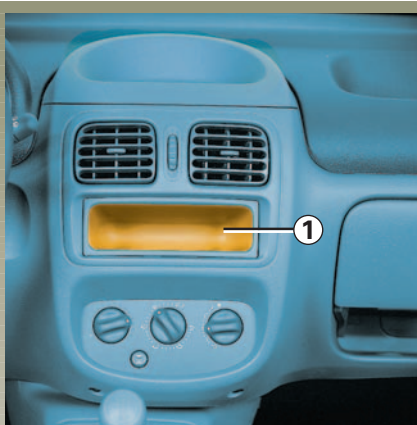
Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée :

Reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « masses ».

Pour le montage de l'attelage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO



Emplacement radio 1

Déclipsez et déposez le cache. Les connexions d'antenne, alimentation + et - , fils haut-parleurs gauche et droit sont fixés sur la face arrière du cache.



Haut-parleurs avant

Déclipsez le cache 2 à l'aide d'un outil (type tournevis plat) au niveau des flèches.



Dévissez les deux vis 3 puis enlevez le carton de protection pour accéder aux fils de haut-parleur.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles en RENAULT Boutique) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant RENAULT.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ou de l'autoradio ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT : un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



Utilisation de téléphones et appareils CB

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Montage ultérieur d'accessoires

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

Accessoires électriques et électroniques

- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité, consultez dès que possible un Représentant RENAULT.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
Il ne se passe rien : les lampes témoins ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Câble électrique de batterie débranché ou oxydation des cosses et des bornes.	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
	Batterie hors d'usage.	Remplacez la batterie.
Les lampes témoins faiblissent, le démarreur tourne très lentement.	Cosses de batterie mal serrées. Bornes de batterie oxydées.	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
Le moteur démarre difficilement par temps humide, ou après lavage.	Mauvais allumage : humidité dans le système d'allumage.	Séchez les fils des bougies et de la bobine.
Le moteur démarre difficilement à chaud.	Mauvaise carburation (bulles de gaz dans le circuit).	Laissez refroidir le moteur.
	Manque de compression.	Consultez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
Le moteur « tousse » mais ne démarre pas ou il démarre difficilement à froid.	Antidémarrage en fonctionnement.	Consultez le chapitre « Système antidémarrage ».
	Mauvaise procédure de démarrage. ou Mauvaise alimentation en carburant ou défaut d'allumage.	Consultez le chapitre « Mise en route ». En cas de non démarrage n'insistez pas. Consultez un Représentant RENAULT.
	Système de coupure carburant en fonctionnement suite à un choc violent du véhicule.	Voyez un Représentant RENAULT. (Consultez le chapitre « Système de coupure carburant en cas de choc violent »).
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.
Bouillonnement dans le vase d'expansion.	Panne mécanique : joint de culasse claqué, pompe à eau défectueuse.	Arrêtez le moteur. Voyez un Représentant RENAULT.
	Motoventilateur en panne.	Vérifiez le fusible correspondant, sinon consultez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES	QUE FAIRE
Fumée blanche anormale à l'échappement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré	Arrêtez le moteur. Voyez un Représentant RENAULT.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit	Arrêtez-vous, coupez le contact, débranchez la batterie.
	Conduit du circuit de refroidissement défectueux	Consultez un Représentant RENAULT.
Le témoin de pression d'huile s'allume - en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « niveau huile moteur - appoint/remplissage » en chapitre 4).
- au ralenti	Pression d'huile faible	Rejoignez le Représentant RENAULT le plus proche.
- tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant RENAULT.
Le moteur manque de puissance.	Filtre à air encrassé	Remplacez la cartouche.
	Défaut d'alimentation en carburant.	Vérifiez le niveau carburant.
	Bougies défectueuses, mauvais réglage	Consultez un Représentant RENAULT.
Le ralenti est instable ou le moteur cale.	Manque de compression (bougies, allumage, prise d'air)	Consultez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route

CAUSES

QUE FAIRE

La direction devient dure.

Courroie cassée

Faites remplacer la courroie.

Manque d'huile dans la pompe

Ajoutez de l'huile de direction assistée (reportez-vous au paragraphe « niveau-pompe d'assistance de direction » en chapitre 4).

Si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.

Le moteur chauffe. Le témoin de température d'eau s'allume (ou l'aiguille de l'indicateur se situe dans la zone rouge).

Pompe à eau : courroie détendue ou cassée
Panne du motoventilateur

Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et voyez un Représentant RENAULT.

Fuites d'eau

Vérifiez l'état des raccords d'eau et le serrage des colliers.

Vérifiez le vase d'expansion : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas refaites le niveau (**après l'avoir laissé refroidir**). Prenez toutes précautions pour ne pas vous brûler. Ce dépannage n'est que provisoire, voyez votre Représentant RENAULT le plus tôt possible.



Radiateur : dans le cas d'un manque d'eau important n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec de l'eau froide lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique

CAUSES

QUE FAIRE

L'essuie-vitre ne fonctionne pas.

Balais d'essuie-vitres collés.

Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.

Fusibles rompus (intermittent, arrêt fixe).

Changez-le.

Panne du moteur.

Voyez un Représentant RENAULT.

Fréquence plus rapide des feux clignotants

- ampoule grillée

Remplacez l'ampoule.

Les feux clignotants ne fonctionnent plus.

D'un seul côté :

- ampoule grillée

Remplacez l'ampoule.

- fil d'alimentation débranché ou connecteur mal positionné

Rebranchez-le.

- mise à la masse défectueuse

Repérez le fil de masse qui est fixé sur une partie métallique, grattez l'embout du fil de masse et refixez-le soigneusement.

Des deux côtés :

- fusible rompu

Changez-le.

- centrale clignotante défectueuse

A remplacer : voyez un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique

CAUSES

QUE FAIRE

Les projecteurs
ne fonctionnent plus.

Un seul :

- ampoule grillée
- fil débranché ou connecteur mal positionné
- mise à la masse défectueuse

Remplacez-la.

Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.

Voir ci-dessus.

Les deux :

- si le circuit est protégé par un fusible

Vérifiez et changez-le si nécessaire.

Traces de condensation dans les feux.

Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température.

Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.

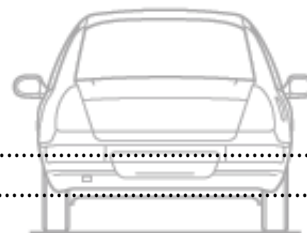
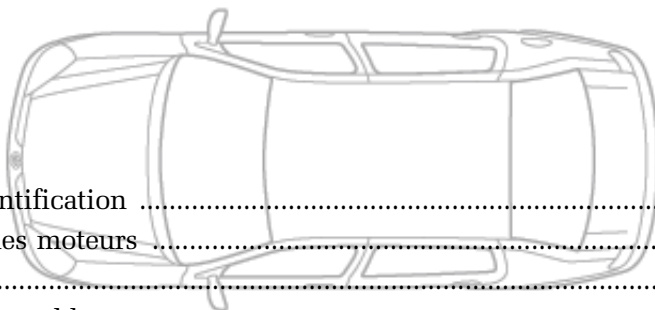
Sifflement.

Ceci n'est pas une anomalie.

Ce bruit peut provenir de l'antenne ou des barres de toit.

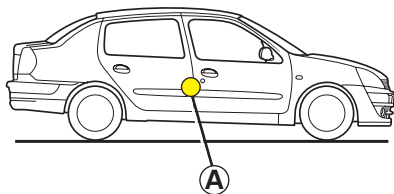
Repositionnez l'antenne ou retirez vos barres de toit.

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

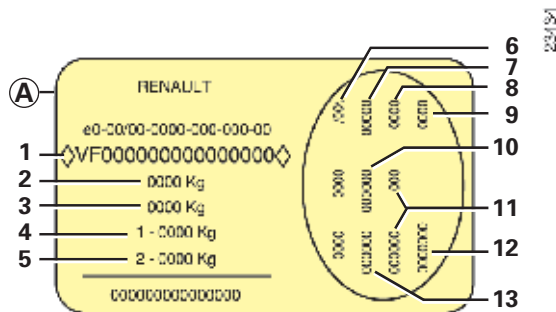


Plaques d'identification	6.02 ➡ 6.04
Caractéristiques moteurs	6.05
Masses	6.06 - 6.08
Charges remorquables	6.07 - 6.09
Dimensions	6.10
Pièces de rechange	6.11

PLAQUES D'IDENTIFICATION



Les indications figurant sur la plaque constructeur **A** (partie droite) sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

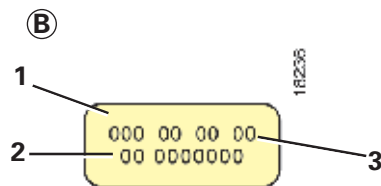


A - Plaque constructeur

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type. (Numéro répété sur une plaque située sur la planche de bord, à la base du pare-brise).
- 2 MTMA (Masse Totale Maxi Autorisée de véhicule).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante = véhicule en charge avec remorque).
- 4 MTMA essieu avant.
- 5 MTMA essieu arrière.

- 6 Caractéristiques techniques du véhicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.
- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipement.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.

PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)



Les indications figurant sur la plaque moteur *B* sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

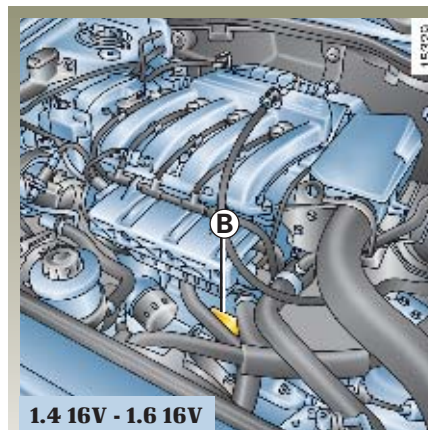
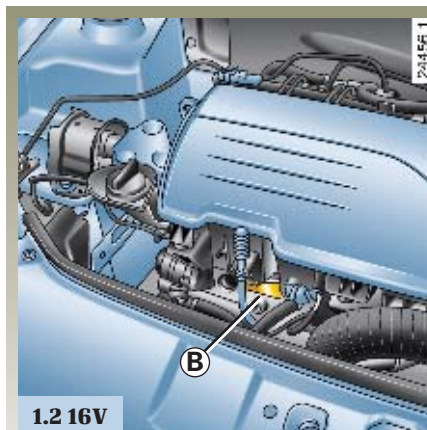
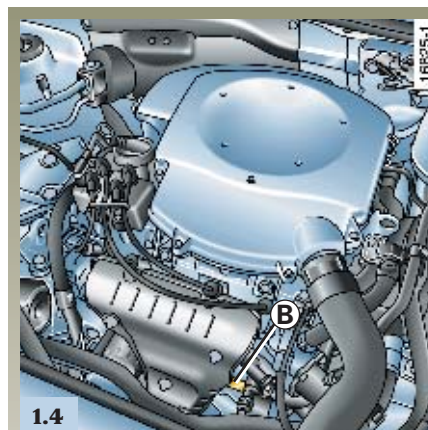
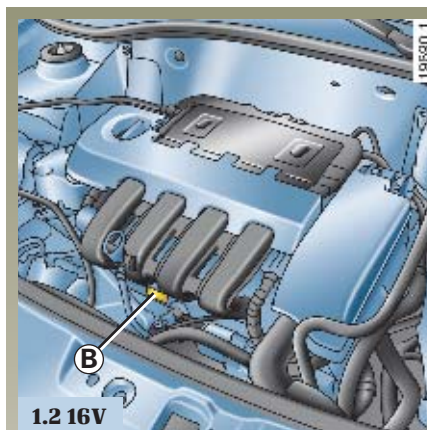
B - Plaque moteur ou étiquette moteur

(emplacement différent suivant motorisation)

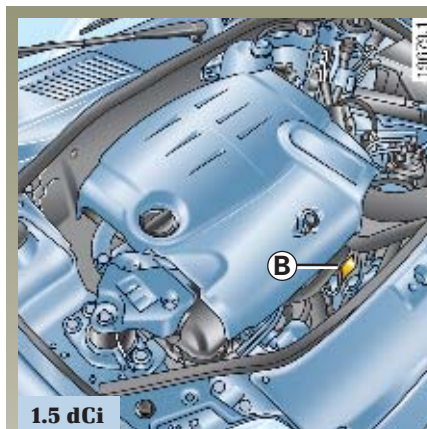
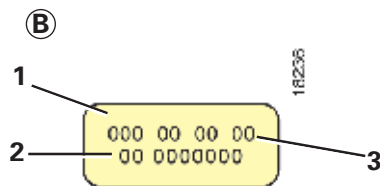
1 Type du moteur

2 Indice du moteur

3 Numéro du moteur



PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)



Les indications figurant sur la plaque moteur *B* sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

***B* - Plaque moteur ou étiquette moteur**

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1** Type du moteur
- 2** Indice du moteur
- 3** Numéro du moteur

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.2 16V	1.4 8V	1.4 16V	1.6 16V	1.5 dCi
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	LB19 - LB1Y LB2T - LB2M LB2V - LB27 LB2U	LB17 LB03 LB0B	LB2B LB0K LB2A LB0L	LB18 LB1V	LB1W LB24 LB23 LB2E LB29
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	D4F	K7J	K4J	K4M	K9K
Cylindrée (cm³)	1 149	1 390	1 390	1 598	1 461
Type de carburant Indice d'octane	Carburant sans plomb impérativement d'Indice d'Octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant (suivant véhicule). A défaut possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb : - d'Indice d'Octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98 ; - d'Indice d'Octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98.				Gazole Suivant véhicule l'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant RENAULT. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.				—

MASSES (en kg) - Véhicules de base et sans option, susceptibles d'évoluer en cours d'année :
Consultez votre Représentant RENAULT.

Versions	1.2 16V	1.4 8V	1.4 16V Manuel	1.4 16V Automatique
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	LB27 - LB2V LB19 - LB1Y LB2T - LB2M LB2U	LB17 LB03 LB0B	LB0K LB2B LB2A LB0L	LB0K LB2B LB2A LB0L
Masse à vide	910	940	980	1 010
en ordre de marche	540	580	620	645
Sans conducteur	370	360	360	365
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant Arrière	850 805		
Masse maxi. autorisée en charge	1 430	1 460	1 500	1 525
Masse maxi. remorque non freinée	490	505	525	540
Masse maxi. remorque freinée (1)	conducteur seul	1 100	1 100	1 100
	autres cas	800	850	850
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)	2 200	2 250	2 300	
Charge admise sur point d'attelage	75			
Charge admise sur galerie de toit y compris dispositifs de portage	70			

MASSES (suite)

(1) Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge), la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg) - Véhicules de base et sans option, susceptibles d'évoluer en cours d'année :
Consultez votre Représentant RENAULT.

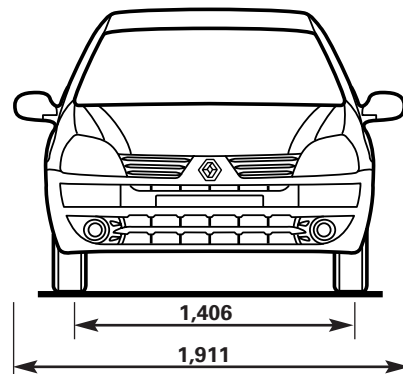
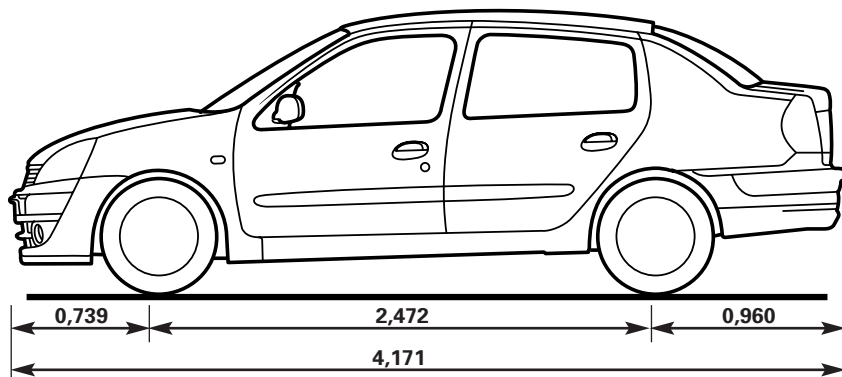
Versions	1.6 16V	1.5 dCi	
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	LB18 LB1V	LB1W LB24 LB23 LB2E	LB29
Masse à vide	980	945	910
en ordre de marche	625	580	540
Sans conducteur	355	365	370
Masse maxi.	Avant	850	
autorisée par essieu	Arrière	805	
Masse maxi. autorisée en charge	1 490	1 500	1 505
Masse maxi. remorque non freinée	525	510	
Masse maxi. remorque freinée (1)			
conducteur seul	1 150	1 150	
autres cas	850	900	
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)	2 300	2 350	
Charge admise sur point d'attelage	75		
Charge admise sur galerie de toit y compris dispositifs de portage	70		

MASSES (suite)

(1) Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, etc.)

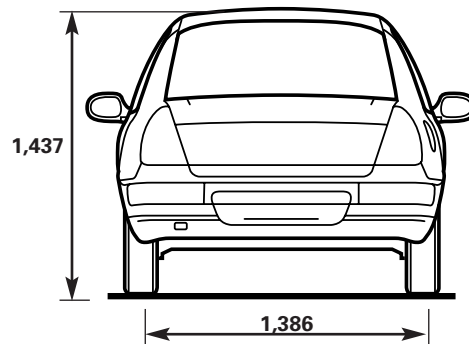
- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge), la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

DIMENSIONS (en mètres)



Rayon de braquage

- entre murs : 10,70 ou 11,15
- entre trottoirs : 10,30 ou 10,75



PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et testées régulièrement. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau RENAULT avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

INDEX ALPHABÉTIQUE

- A** ABS 2.14
accessoires 5.28
aérateurs 3.02 - 3.03
air conditionné 3.06 ➔ 3.14
airbag 1.14 ➔ 1.18
alarme sonore 1.37 ➔ 1.43
allume - cigares 3.20
ampoules (remplacement) 5.10 ➔ 5.17
anomalies de fonctionnement 5.30 ➔ 5.35
antibrouillards 1.52
antidémarrage 1.07
antipollution (conseils) 2.06 ➔ 2.08
antivol (contacteur) 2.02
appareils de contrôle 1.36 ➔ 1.49
appui-tête 1.08 - 1.09
assistance de direction 2.10 - 4.09
avertisseurs lumineux 1.54
avertisseur sonore 1.54
- B** balais d'essuie - vitres 5.09
banquette arrière 3.21
batterie 4.10 - 5.18 - 5.19
bloc-outils 5.03 - 5.25
boîte automatique 2.11 ➔ 2.13
bouchon de réservoir carburant 1.57
- C** capacités réservoir carburant 1.57
capacités organes mécaniques 4.03 - 4.09
capot moteur 4.02
caractéristiques moteurs 6.05
caractéristiques techniques 6.02 ➔ 6.07
caravanage 6.06 - 6.07
carburant (conseils d'économie) 2.06 ➔ 2.08
carburant (qualité) 1.57 - 2.05 - 6.05
carburant (remplissage) 1.58
carrosserie (entretien) 4.11 - 4.12
- C** catalyseur 2.04
ceintures de sécurité 1.11 ➔ 1.21
cendriers 3.18
changements de lampe 5.10 ➔ 5.17
changement de roue 5.05
charges remorquables 6.07
chauffage 3.02 ➔ 3.14
clés 1.02 - 1.03
clés : remplacement de la pile 5.20
clignotants 1.54 - 5.11 - 5.16
climatisation 3.02 ➔ 3.14
coffre à bagages 3.22 - 3.23
commandes 1.34 - 1.35
condamnation des portes 1.05 - 1.06
conditionnement d'air 3.06 - 3.14
conduite 2.02 ➔ 2.09
conseils pratiques 5.02 ➔ 5.35
contacteur de démarrage 2.02
coupure carburant en cas de choc violent 5.24
crevaision 5.02 - 5.05
cric 5.03 - 5.05
- D** démarrage 2.02 - 2.03
désembuage pare - brise 1.56
dégivrage vitre arrière 1.56
diamètre de braquage 6.10
dimensions 6.10
direction assistée 2.10 - 4.09
dispositifs complémentaires
aux ceintures avant 1.13 ➔ 1.18
- E** éclairage : extérieur 1.51 - 1.52 - 5.10 ➔ 5.16
intérieur 3.15 - 5.17
économie de carburant 2.06 ➔ 2.08
enfants 1.04 - 1.17 - 1.22 ➔ 1.31

INDEX ALPHABÉTIQUE

E	enjoliveurs	5.04	J	jauge d'huile moteur	4.03 ➔ 4.06
	entretien : carrosserie	4.10 - 4.11			
	garniture intérieure	4.13			
	mécanique	4.03 ➔ 4.09	L	lampes	5.10 ➔ 5.17
	environnement	2.09		lavage	4.09 ➔ 4.11
	essuie-vitres	1.55 - 5.09		lave-vitre	1.55 - 4.09
	essuie-vitres (balais d')	5.09		levage du véhicule (changement de roue)	5.02 ➔ 5.08
F	feux de brouillard	1.52 - 5.12 - 5.13		lève-vitres	3.16
	de croisement	1.51 - 5.10		levier de vitesses	2.10
	de détresse	1.54		liquide de freins	4.07
	de direction	1.54 - 5.10 - 5.13		liquide de refroidissement moteur	4.08
	de position	1.50 - 5.11 - 5.13		lunette arrière (désembuage)	1.56
	de recul	5.13	M	manivelle	5.03
	de route	1.51 - 5.10		marche arrière (passage)	2.10
	de stop	5.13 - 5.14		masse (poids)	6.06
	réglage	1.53		miroirs	3.17
	filtre à air	4.09		mise en route du moteur	2.03
	filtre à huile	4.06		montre	1.50
	frein à main	2.10		moteur (caractéristiques)	6.05
	fusibles	5.21 - 5.23	N	niveau de carburant	1.37
G	garnitures intérieures (entretien)	4.13		niveaux	4.03 ➔ 4.09
	gonflage des pneumatiques	0.04	P	pare-soleil	3.17
H	hauts-parleurs (emplacement)	5.28		peinture (entretien)	4.11 - 4.12
	heure	1.50		peinture (référence)	6.02
	huile moteur	4.03 ➔ 4.06		pièces de rechange	6.11
I	identification du véhicule	6.02 ➔ 6.03		piles	1.03 - 5.20
	incidents (anomalies de fonctionnement) .	5.30 ➔ 5.35		plafonniers	3.15
	indicateurs de direction	1.54		planche de bord	1.34 - 1.35
	installation accessoires	5.29		plaque d'identification	6.02 - 6.03
	installation radio	5.28		pneumatiques	0.04 - 5.06 ➔ 5.08
	Isofix	1.26 ➔ 1.29			

INDEX ALPHABÉTIQUE

- P** poids (masses) 6.06
poignée de maintien 3.17
pompe d'assistance de direction 4.09
portes 1.04 ➔ 1.06
poste de conduite 1.34 - 1.35
pot catalytique (particularités) 2.04
pré-équipement radio 5.28
pression de pneumatiques 0.04 - 5.07
projecteurs 1.51 ➔ 1.53
projecteurs additionnels 5.12
projecteurs (réglage) 1.53
- R** radio (pré-équipement) 5.28
rangements 3.19 - 3.20
réglage des projecteurs 1.53
réglage des sièges avant 1.10
réglage position de conduite 1.11 - 1.12
rehausse siège enfant 1.22 ➔ 1.28
remorquage 6.07
remorquage (dépannage) 5.25 - 5.26
remorquage (attelage) 5.27
répétiteurs 5.16
réservoir carburant 1.57 - 1.58
 lave-vitres 4.09
 liquide de freins 4.07
 liquide de refroidissement 4.08
rétroviseurs 1.34 - 1.35
rodage 2.02
roue de secours 5.02
roues (sécurité) 5.06 ➔ 5.08
- S** sécurité enfants 1.04 - 1.17 - 1.22 ➔ 1.31
sièges arrière 3.21
sièges avant (réglages) 1.10
signal danger 1.54
signalisation éclairage 1.51 ➔ 1.54
spots d'éclairage 3.15
système antiblocage de roues (ABS) 2.14
système antidémarrage 1.07
système de coupure carburant 5.23
- T** tableau de bord 1.36 ➔ 1.49
télécommande de verrouillage 1.02 - 5.20
température extérieure 1.50
témoins de contrôle 1.36 ➔ 1.49
transport d'objets 3.23
trappe d'essence 1.57
- V** ventilation climatisation 3.04 ➔ 3.14
verrouillage électrique des portes 1.05
vidange 4.06
vide-poches 3.19 - 3.20
volant (réglage) 1.33
- W** warning 1.54



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT s.a.s. Société par Actions Simplifiée au capital de 533 941 113 € – 13-15, quai Le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt
R.C.S. Nanterre 780 129 987 - SIRET 780 129 987 03591 / Tél. : 0810 40 50 60

La notice d'utilisation – 82 00 585 153 – NU 737-5 – 06/2005 – Edition française